

NOUVEAU  
JOURNAL  
HELVÉTIQUE,  
OU  
ANNALES  
LITTÉRAIRES ET POLITIQUES  
DE  
L'EUROPE  
ET  
PRINCIPALEMENT  
DE  
LA SUISSE.

—  
—  
DÉDIÉ AU ROI.

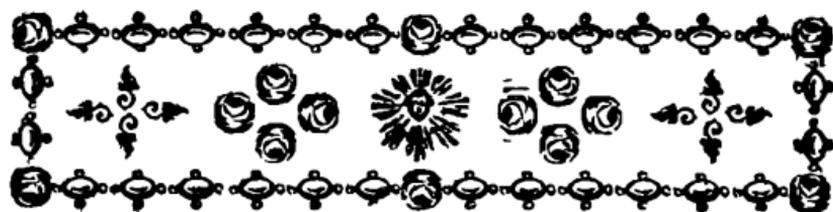
---

JUILLET 1771.

---

A NEUCHÂTEL,  
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ  
TYPOGRAPHIQUE.





NOUVEAU  
JOURNAL HELVÉTIQUE.

---

JUILLET 1771.

---

PREMIÈRE PARTIE.

ANNALES LITTÉRAIRES DE LA SUISSE.

---

I. *ENCYCLOPÉDIE, ou dictionnaire universel, raisonné des connaissances humaines, TOME IV. Yverdon 1771.*

COMME notre Journal ne paraît que de mois en mois, nous ne saurions suivre l'extrême diligence avec laquelle travaillent les

Editeurs de l'Encyclopédie. Le cinquième volume est hors de presse ; & il nous reste dans le quatrième plusieurs articles intéressans, dont nous voudrions rendre compte avant de passer au volume suivant. Tel est celui dont on va lire l'analyse.

Les différentes étymologies que l'on donne au mot d'*Autorité*, prouvent qu'il se prend en différens sens. En effet les Latins & les Français, qui ont écrit sur l'*autorité*, ne sont pas d'accord sur sa nature, ses fondemens & son étendue. Cependant, au milieu de cette diversité, ce mot désigne toujours une supériorité, qui donne à celui qui en est revêtu, une influence efficace sur les pensées, les sentimens & la volonté de leurs inférieurs.

Les uns regardent l'*autorité* comme n'étant fondée que sur la nature. Ils soutiennent qu'elle ne tire son influence, que de la seule supériorité que la nature donne à certaines personnes. Ils ne font consister cette supériorité que dans un plus haut degré de mérite, qui rend le supérieur digne de plus d'estime & de respect.

D'autres envisagent l'*autorité* comme emportant un droit parfait d'exiger des inférieurs non-seulement du respect, mais de l'obéissance. Suivant eux, la supériorité de mérite n'est qu'un accessoire. Le véritable

fondement de l'*autorité* se trouve dans les relations d'auteur & de production, d'ouvrier & d'ouvrage, de créateur & de créature, relations qui donnent un droit absolu de disposer de ce qui nous doit l'existence.

Un troisieme ordre de personnes regarde l'autorité comme un droit de supériorité, fixé uniquement par les loix & les conventions. D'autres enfin la regardent comme un droit qu'on acquiert par la force, à laquelle les faibles sont contraints de céder. Il est surprenant que l'on soit si peu d'accord sur un sujet, qui nous intéresse autant que la dépendance où nous pouvons être les uns des autres. Tâchons, s'il est possible, de l'éclaircir, en fixant d'abord le sens des termes par lesquels on désigne ces relations de supériorité, contre laquelle les hommes réclament si souvent, & à laquelle la plûpart d'entr'eux voudraient atteindre.

*Autorité, pouvoir, empire, puissance;* voilà quatre expressions, dont on se fert pour désigner la supériorité, en vertu de laquelle on influe sur les pensées, les sentimens & les volontés des êtres réputés inférieurs. Souvent on prend ces mots comme des synonymes, faute de faire attention aux caractères qui les distinguent. Les trois premiers en gardant le fond de la signification commune, ont deux acceptions différentes.

L'une sert à exprimer l'influence qu'une supériorité naturelle a sur les hommes, indépendamment de toute institution, & de toute relation physique d'auteur & de production. L'autre marque l'influence qu'on a sur ses semblables par l'effet des conventions, des loix & des établissemens formés par une volonté positive.

Dans le premier sens on peut avoir de l'*autorité*, du pouvoir, de l'empire sur ceux que la nature a fait nos égaux. Un citoyen a de l'*autorité* sur ses concitoyens. Une femme du *pouvoir* sur son mari; un valet de l'*empire* sur son maître.

Dans le second sens; l'*autorité* est donnée aux Magistrats sur leurs justiciables; le *pouvoir* à ceux qui sont chargés de l'exécution des loix; la *puissance* à ceux qui dominent. Enfin l'*empire* réunit dans le souverain degré toutes ces relations, & celui qui en est revêtu est au-dessus de tout.

Tandis que presque toutes les voix s'emprescent de dire, que la nature nous a fait tous égaux, ne paraîtrons-nous pas avancer un paradoxe, en parlant d'une *autorité*, par laquelle la nature élève un homme au-dessus de ses semblables, les lui assujettit en quelque sorte, au point de rendre blâmable aux yeux de la raison celui qui refuserait de se soumettre à sa supériorité.

Nous voulons tous être heureux. Pour cela il faut qu'en toute occasion nous agissions conformément à ce que nous sommes, à ce que sont les choses. Notre volonté se détermine sur trois principes; la vue claire & distincte de la nature des choses & de leur rapports; le sentiment involontaire de notre état, qui nous fait préférer ce qui est pour nous une source de sensations agréables; le désir de notre conservation, qui nous fait craindre tout ce qui pourrait nous causer de la douleur, ou nous détruire. Deux autres principes, qui modifient ces ressorts, c'est le degré de force que nous avons en partage, & le plus ou moins de disposition, ou de facilité à nous en servir.

L'homme, pour parvenir au bonheur, a deux motifs auxquels il cède, le désir & la crainte: Il doit avoir des lumières pour le diriger, des forces pour vaincre les obstacles, de l'activité, pour se servir utilement de ses forces, & de l'habileté pour les appliquer convenablement. On peut douter si le désir du plaisir & la crainte de la peine sont égaux chez tous les hommes; mais il est certain que tous n'ont pas la même étendue de lumières pour juger de ce qui convient le mieux, le même degré de force pour lever les obstacles qui s'opposent à leur bonheur; la même disposition à faire

usage de ces forces , une égale habileté pour les appliquer efficacement. Ce ne sont pas les institutions civiles ou politiques , qui ont mis entre les hommes ces différences , qui produisent un si grand changement dans leur état.

Si les hommes vivaient isolés , n'ayant rien de commun , ne prenant nul intérêt à ce qui concerne leurs semblables , ces différences ne produiraient entr'eux aucunes relations , aucune supériorité des uns sur les autres. Mais la nature nous a fait pour vivre en société. Nous aimons à agir ensemble , & les uns pour les autres. Indépendamment de toute loi , nous sommes portés à réunir nos efforts pour réussir. Nous pouvons trouver dans nos semblables , & être pour eux une source d'agrémens & de secours , tout comme de douleurs & de peines. De cette proximité dans laquelle la nature nous place les uns à l'égard des autres , naît l'occasion de comparer la capacité de nos semblables avec la nôtre , les avantages qu'ils peuvent nous procurer avec ceux qu'ils peuvent tirer de nous. Malgré les séductions de l'amour propre , nous ne pouvons méconnaître chez les uns une supériorité réelle de qualités respectables , un jugement plus sûr , des lumières plus étendues , un coup d'œil plus juste , une capa-

cité admirable pour découvrir dans tous les cas le véritable état des choses, une sagesse qui se laisse moins éblouir par les apparences. Peut-on sentir cette supériorité, sans juger que l'on ferait blamable, si l'on ne déferait pas aux décisions, aux conseils, aux demandes de la personne que l'on trouve ainsi digne de respect, non parce que l'on croit dépendre d'elle, mais parce qu'on est persuadé qu'elle juge mieux de ce qu'il convient de faire? Cette disposition, de laisser diriger nos pensées, nos sentimens & nos volontés, par ce qu'un tel homme approuve, c'est ce que nous devons nommer *autorité*. Le jugement favorable que notre raison porte sur le mérite supérieur d'une personne, est donc le fondement réel de l'*autorité naturelle*.

Si l'on envisage le *pouvoir* sous le même point de vue, il est moins fondé sur l'estime que sur l'intérêt. Il suppose dans celui à qui nous attribuons du pouvoir, une capacité particulière d'exécuter ce qui a été résolu, ou de nous procurer certains plaisirs, certains avantages, dont la jouissance dépend pour nous du secours de cette personne qui a plus d'habileté de force & de capacité. C'est donc l'intérêt de nos plaisirs, qui nous fait accorder du pouvoir à quelqu'un. L'*autorité* nous soumet par la rai-

son ; le *pouvoir* nous assujettit par la sensibilité. Il a sur nous plus de force parce que nous sommes plus paresseux que raisonnables, plus sensibles aux plaisirs physiques qu'à la beauté métaphysique de la vertu, & que les penchans de notre cœur ont plus d'efficace pour déterminer notre volonté, que les jugemens de notre intelligence. Ainsi nous accordons du pouvoir sur nous à ceux dont la force supplée à notre faiblesse, l'activité à notre indolence, l'habileté à notre mal-adresse, la bonne volonté à nos besoins. L'*autorité* est ainsi plus honorable pour celui qui en est revêtu que ne l'est le *pouvoir*.

L'*empire* s'annonce sous ce même point de vue, indépendant des loix & des conventions, comme bien plus absolu dans ses prétentions, plus assuré du succès de ses vues, que l'*autorité* & le *pouvoir*. Il captive l'esprit par la supériorité du mérite, il assujettit le cœur par l'intérêt de ses penchans ; il enchaîne la volonté par la crainte des peines. Si un être s'offrait à nous comme doué d'une supériorité incontestable, d'une habileté capable de tout exécuter, d'une force, qui peut lever tous les obstacles, d'une bienveillance constante qui s'occupe sincèrement de notre bonheur, & d'une puissance, qui, pouvant vaincre notre résistan-

ce , ferait en état de nous priver de nos plaisirs & de nous plonger dans la misere , dès que nous nous opposerions à sa volonté ; son empire sur nous ferait parfait & sans bornes. Il n'y aurait qu'une raison aveuglée , une ame insensible au beau & au vrai , un cœur dépravé & ennemi de son propre bonheur , qui fussent capables de penser à s'y soustraire. Mais aucun homme n'existe tel pour nous. Ce n'est pas par la réalité de ces titres que quelques-uns prennent de l'empire sur notre volonté. Souvent il n'est fondé que sur de fausses apparences de supériorité , sur la capacité de nous procurer des plaisirs que la passion & l'habitude ont rendus nécessaires , sur l'art de saisir & de flatter nos faibles ; & d'un autre côté sur notre indolence , notre ignorance , notre faiblesse , nos passions , notre lâcheté.

Si telle est la vraie notion de l'*autorité* , on ne saurait nier qu'il n'y ait pour les hommes une *autorité* naturelle , fondée sur l'état originaire des choses , reconnue par la raison , indépendamment des loix & des conventions humaines , des constitutions civiles & politiques. Pour refuser d'en convenir , il faudrait dire , qu'il n'y a ni lumières , ni sagesse , ni vertu supérieure à la nôtre , & , qui oserait soutenir une absurdité que tout condamne ?

Il est un Etre suprême , qui ayant tout fait , est sans doute doué de toutes les perfections dont on voit des traces dans les créatures. Tout nous dit que ses lumieres embrassent tout ; que sa sagesse est au-dessus de toute erreur , que sa droiture , sa vertu , ou plutôt sa sainteté sont sans tâche ; que rien d'irrégulier , de contraire au vrai , au bon , à l'ordre , ne peut se trouver dans ses actions , ni dans ses volontés. Si jamais un tel Etre venait à prononcer sur la vérité d'une proposition , avec quelle confiance ne nous conviendrait-il pas d'y ajouter foi ? s'il déclare que cette action est mauvaise , s'il en recommande telle autre comme bonne & vertueuse , pourrons-nous négliger celle-ci & nous permettre celle-là , si nous sommes persuadés que notre bonheur exige que nous ne croyons que le vrai , & que nous ne faisons que le bon ? Nous nous blamerions nous-mêmes , si nous hésitions à soumettre notre esprit , notre cœur , notre volonté , aux décisions de cette *autorité divine* , non point parce que nous nous regardons comme dépendans à tous égards de lui comme de l'arbitre suprême de notre sort. Il ne s'agit pas ici du pouvoir , de la puissance , de l'empire souverain de Dieu , mais de son *autorité* souveraine , fondée uniquement sur ce que nous savons , qu'il

est la souveraine science, la souveraine sagesse, la souveraine sainteté; que ne pas déférer à ses décisions, ce serait préférer l'erreur à la vérité, la folie à la sagesse, le vice à la vertu.

Un enfant nourri, soigné, garanti de mille maux, favorisé par des parens pleins de tendresse, n'a senti que les bénignes influences de leur pouvoir. Cependant sa raison se forme, il commence à penser, à juger, à vouloir. Chaque jour il découvre les bornes étroites de ses connaissances, la faiblesse de sa raison, le peu de justice de ses jugemens; les erreurs de sa volonté; chaque jour la bonté paternelle de ses parens redresse ces erreurs. Il est forcé de sentir à chaque pas leur utile supériorité; que deviendrait-il s'il méconnaissait cette *autorité paternelle*? Il ne s'agit point ici d'obéissance; l'*autorité* seule ne commande pas, elle persuade; ni de reconnaissance, l'*autorité* ne donne point de récompenses arbitraires; ni de crainte, l'*autorité* ne menace point: elle laisse la liberté du choix; elle n'emploie jamais la contrainte, cependant aussi long-tems que le principe de l'*autorité* subsiste, & qu'on le sent, elle conserve son influence.

Si l'*autorité* consiste dans l'influence qu'a sur nos déterminations le sentiment d'une supériorité réelle, il suit que cette *autorité*

diminue à mesure que la supériorité s'efface par nos propres progrès dans la perfection, ou que la découverte de quelques défauts diminue notre estime; elle cesse absolument lorsque nous n'avons plus de raison de regarder quelqu'un à aucun égard comme nous étant supérieur. Il n'y a donc que l'*autorité* de Dieu, qui soit constante & ineffaçable. Parmi les humains, il n'est point d'*autorité* rendue ineffaçable & complète par la nature, parce qu'il n'est point d'homme naturellement infallible; point par conséquent de mortel *autorisé* à prétendre que ses semblables se soumettent à toutes ses décisions de théorie, ou de pratique. L'*autorité* paternelle a donc ses bornes; dès que l'enfant est parvenu à un degré assez étendu de connaissances pour juger sainement de ce qui le concerne. Mais la fin de cette *autorité*, qui rend l'enfant seul responsable de sa conduite, ne détermine pas la fin des obligations, qui découlent de ses relations physiques avec son père, de la reconnaissance qu'il lui doit pour ses bienfaits, & des droits qu'un père peut conserver sur les membres de sa famille. C'est la PUISSANCE PATERNELLE.

Ces principes sur l'*autorité* paternelle sont les mêmes pour toute sorte d'*autorité* humaine naturelle. Un vieillard éclairé, qui a

beaucoup vu , a une *autorité* naturelle sur les jeunes gens qui ont moins d'expérience. Un homme qui a sur un sujet particulier une habileté reconnue , acquise par une grande application à s'instruire de tout ce qui la concerne , doit avoir relativement à cet objet une *autorité* proportionnée à l'étendue de ses lumières. Cette *autorité* , que l'on peut nommer *dogmatique* , peut se diviser en autant de branches , qu'il y a de sciences auxquelles elles se rapporte. Elle sera théologique , philosophique , morale , historique , selon qu'elle se rapporte à l'une ou à l'autre des sciences , auxquelles les hommes s'appliquent.

L'amour de la liberté , ou l'orgueil qui ne peut souffrir de supérieur , se sont beaucoup récriés contre l'*autorité dogmatique*. On l'a représentée comme contraire aux droits les plus précieux de l'humanité , & comme l'effet le plus odieux de la tyrannie. On a confondu avec l'*autorité* l'abus de la puissance , qui veut contraindre les esprits à regarder comme vraie une doctrine , qui ne paraît pas telle aux yeux de la raison. Celle-là n'est autre chose que le jugement d'un homme sensé qui reconnaît qu'il doit s'en rapporter , sur tout ce qu'il ne peut pas savoir par lui-même , à ce qu'en pensent ceux qui sont en état d'en juger avec connaissance. On n'a

pas fait attention que rien n'est plus naturel & plus nécessaire qu'une telle *autorité*. Pour pouvoir affirmer qu'elle n'est pas fondée sur la nature, il faudrait prouver 1°. que chaque homme peut juger par lui-même de toutes les vérités qu'il lui importe de connaître. Nous jugeons par nous-mêmes des sentimens que nous éprouvons, de l'égalité, ou de l'inégalité de deux corps, appliqués l'un sur l'autre. Nous n'avons pas besoin sur cela d'examen, de leçons, de recherches; nulle *autorité* ne nous décide; nous croyons parce que nous voyons. L'*autorité* n'a lieu que lorsque les lumières d'autrui suppléent à notre ignorance, & que notre confiance, en celui que nous croyons en faveur plus que nous, détermine notre esprit à admettre comme vraie une proposition, dont nous n'étions pas en état de juger.

S'il est incontestable, qu'un très-grand nombre de vérités sont telles que pour les connaître & en constater la certitude, il faut des recherches pénibles, des méditations profondes, une longue suite de raisonnemens & beaucoup de pénétration; il faudra supposer, que les hommes auxquels ces vérités peuvent être utiles, ont tous les mêmes talens naturels & acquis, les mêmes secours & le même loisir pour s'instruire;  
qu'ils

qu'ils ont tous le même amour pour la vérité, le même desir de la connaître, le même zèle pour la chercher, la même docilité pour l'embrasser dès qu'elle se présente. Il faudrait dire que tous les hommes étaient autrefois des Thalès, des Socrates, des Platon, des Cicerons; que tous sont aujourd'hui des Newtons, des Leibnitz, des Bernoullis, des d'Alemberts, des Voltaires. Il faudrait soutenir qu'on a tort d'avancer que ces grands hommes ont été utiles au genre humain.

Si l'on est forcé de convenir que toutes ces suppositions sont absolument fausses, il faudra dire que, plutôt que de déférer à l'autorité de qui que ce soit, le sage doit rejeter tout ce dont il n'aura pas vu la vérité par lui-même, n'admettre comme vrai, que ses propres découvertes, & se jeter pour tout le reste dans un scepticisme parfait; dire avec quelques sceptiques, qu'il ne faut rien admettre comme vrai dans la spéculation, mais que, dans la pratique, il faut agir comme si ce qu'on dit était vrai en effet, c'est tomber dans une contradiction manifeste, c'est se parer d'un doute affecté, que la conscience défavoue. Chacune de ces suppositions étant d'une fausseté manifeste, nous serons forcés de reconnaître qu'il faut ignorer toute sa vie un grand nombre

de vérités utiles, & même nécessaires, ou s'en rapporter à ceux qui sont mieux instruits. Il faut convenir qu'indépendamment de toute institution civile ou politique, il y a entre les hommes une différence de talens & de lumières, qui met les uns en état d'instruire les autres, & qui impose à ceux-ci la nécessité de se laisser diriger relativement à ce qu'ils ignorent. Il est donc une *autorité dogmatique*, fondée sur la nature & approuvée par la raison. En vain l'ignorance superbe, en vain le libertinage de l'esprit & du cœur, qui voudrait secouer toute espèce de joug, se révoltent contre cette *autorité philosophique*; il n'est point d'homme qui ne soit soumis à son influence; aucun qui ne soit forcé de s'en rapporter sur bien des choses, au jugement de quelqu'un de ses semblables; aucun qui ne sente que celui qui a étudié avec soin quelque science, ou quelque art, a sur ce point une autorité à laquelle il ne saurait se soustraire, sous prétexte que les hommes étant égaux, personne n'a le droit de décider ce qu'il doit croire. Comme le charbonnier s'en rapporte à son curé, pour ce qu'il doit croire en matière de religion, le sage s'en rapporte au médecin pour sa santé, à l'architecte pour ses bâtimens, au juriconsulte pour ses droits, aux Rulers pour les sciences physico-mathéma-

tiques, aux Hallers pour la physiologie, aux Buffons pour l'histoire naturelle, aux Voltaires pour tout ce qui est du ressort du bel esprit. (On verra bientôt que l'auteur de cet article n'exige pas une soumission aveugle. La définition qu'il a donnée de l'*autorité*, n'exclut pas l'examen & la réflexion, autant que chacun en est capable;) sera-t-il surprenant que l'on s'en remette au jugement d'une assemblée de savans théologiens, pour décider une question de théologie, pourvu qu'ils ne soient que consultés, & non législateurs? N'est-ce pas à l'*autorité* qu'en appellent ceux qui forment une liste d'hommes illustres, qu'ils prétendent avoir pensé comme eux? N'est-ce pas à l'*autorité* seule que déferent tant de gens qui de nos jours se font une gloire de mépriser toute religion révélée, sous prétexte que ce n'est que par un préjugé d'*autorité*, qu'on la respecte encore? Ils déclament contre ce préjugé, tandis qu'eux-mêmes rejettent une religion qu'ils n'examinèrent jamais, uniquement parce que quelque homme célèbre la méprise. *Intra muros peccatur & extra.*

Si les hommes, dira-t-on, étaient toujours sûrs de trouver le vrai, s'ils étaient assez humbles pour convenir qu'ils ne savent pas ce qu'ils ignorent, assez sinceres pour

ne déclarer comme vrai, que ce qu'ils ont reconnu être tel, rien ne ferait plus respectable que leurs décisions. Mais ils se trompent par faiblesse, ils décident par orgueil, de ce qu'ils ignorent, ils trompent leurs semblables par duplicité, ils les induisent en erreur par intérêt; comment s'en rapporter à une *autorité* si suspecte? Le fait n'est malheureusement que trop vrai; mais il ne détruit ni la réalité de l'*autorité* naturelle d'un homme éclairé, sur un ignorant, ni la nécessité d'y céder lorsque nous n'avons point d'autre guide. Quel est le voyageur qui ne voudra jamais suivre les directions des gens du pays touchant la route qu'il doit suivre, sous prétexte qu'ils peuvent le tromper? Sans doute les hommes peuvent être ignorans & de mauvaise foi, mais ils ne le sont pas toujours. Il y a de l'injustice à les soupçonner coupables d'imposture, quand rien ne nous autorise à les en accuser, que la simple possibilité physique. Toute la conséquence qu'il nous est permis d'en tirer, c'est que nous devons, 1°. *Nous mettre en état de juger par nous-mêmes, autant que nous le pouvons, de tout ce qu'il nous importe de savoir.* 2°. *Prendre toutes les informations propres à vérifier l'autorité réelle des personnes dont les jugemens nous sont proposés pour guides.*

1°. Nous avons dit que l'*autorité* suppose l'usage de la raison, pour juger des fondemens sur lesquels cette supériorité repose. Doués par le Créateur, de la faculté de réfléchir, rien ne peut en interdire l'usage. L'*autorité* cesse dès que l'inférieur a fait assez de progrès pour atteindre celui dont il avait suivi les lumières. La nature, qui nous appelle à perfectionner notre entendement, désavoue toute *autorité* qui tendrait à nous tenir dans l'ignorance. Si quelqu'un prétendait perpétuer notre ignorance afin de perpétuer son autorité sur nous, son *autorité* serait injuste. Il n'en est aucune qui ait le droit de nous interdire l'étude de tout ce dont la connaissance peut nous intéresser ; aucune qui ait le droit de nous refuser l'exposé des preuves qui établissent la vérité de ses décisions. Quiconque veut que nous nous contentions des assertions magistrales qu'il donne, est un despote qui anéantit lui-même dans notre esprit toute son *autorité*.

S'il y a une vraie tyrannie dans celui qui veut nous dérober la vérité, il y a de la bassesse d'ame chez celui qui consent à rester dans l'ignorance, tandis qu'il peut, sinon découvrir par lui-même la vérité, au moins juger des preuves qui l'établissent. La société est composée de trois ordres de personnes :

les unes, en très-petit nombre, semblent être appellées par la supériorité de leurs lumières, à éclairer le genre humain. Un second ordre, fort nombreux, renferme ces personnes instruites, sans être savantes, qui ont reçu quelque éducation. Elles ont cultivé leur esprit, sans approfondir aucune science. Elles ne font pas des découvertes, mais elles en sentent le prix; elles jugent de la solidité des preuves, elles apprécient les difficultés; il dépend d'elles de n'être jamais esclaves d'aucune *autorité dogmatique*; aucun pouvoir ne saurait forcer leur esprit à ne pas voir la vérité ou la fausseté d'une doctrine qu'il peut examiner. Enfin, il est une troisième classe, plus nombreuse que les deux autres, qui n'a ni les talens, ni les secours, ni le loisir de s'instruire, qui croit ce qui lui est enseigné, presque toujours sans examen, malgré les soins que dans quelques pays les souverains & le clergé se donnent pour leur faire comprendre & les décisions qui les gouvernent, & les raisons & les preuves de ces décisions. Le peuple, grossier & ignorant, est comme l'enfant qui cède au pouvoir par le sentiment de sa faiblesse; malheur à ceux qui l'égarerent en abusant de leur *autorité*, ou qui, par un mépris injuste, l'abandonnent à l'erreur, & se jouent de sa crédulité. Les personnes inf-

truites fans être favantes, font comme des jeunes gens qui sentent ce qui leur convient quand on le leur montre: convaincus par leur expérience & par leur raison, de la sagesse & de la bienveillance de leurs parens, ils se soumettent fans répugnance à leur *autorité*. Malheur aux parens dénaturés, qui abusent de cette déférence pour graver dans leurs esprits des principes faux, auxquels ils s'attachent avec d'autant plus de force, qu'ils les ont reçus de personnes qu'ils croyaient incapables de les tromper. C'est là ce qu'on nomme le *préjugé d'autorité*.

1. Ce mal est grand, mais il n'est pas incurable. On peut le guérir en se faisant une loi d'examiner toutes les opinions qu'on a adoptées; on peut le guérir, en usant de la même précaution, à mesure qu'on nous offre de nouvelles idées. Cet examen nous mettra en état d'apprécier l'*autorité* qui nous détermine; c'est la seconde regle que l'auteur a donnée ci-dessus, pour nous garantir de l'erreur.

2°. Deux choses sont requises pour fonder une *autorité* légitime; des lumieres suffisantes pour connaître le sujet, une droiture incapable de cacher ou d'altérer la vérité.

Il n'est pas toujours en notre pouvoir de juger du degré de science qu'a acquis un

auteur ou un homme qui décide dans la conversation. Il est aisé à un homme d'esprit d'en imposer à un lecteur ignorant, ou à un cercle de gens qui ne savent rien. Pour se garantir de l'erreur, il faut lui demander les sources où l'on peut puiser des lumières sur ce dont il s'agit, les preuves qui en démontrent la vérité. S'il n'est pas en état de satisfaire à ces deux points, il n'est pas assez instruit pour avoir quelque *autorité*. Dans l'examen qu'il faut faire des citations & des preuves, la prudence veut qu'on ne s'en tienne pas à son propre jugement. Il faut consulter sur le même sujet, d'autres personnes éclairées, lire les Journaux estimés, dans lesquels on relève les défauts des ouvrages qui paraissent, examiner les ouvrages de ceux qui ont écrit sur la même matière, surtout s'ils sont dans des idées différentes. Souvent on prouve la fausseté d'une proposition, en faisant voir qu'il en découle des conséquences absurdes; on peut donc juger du système & de la capacité d'un auteur, par les conséquences pernicieuses ou utiles qui en découlent.

Il ne suffit pas d'avoir une grande supériorité de science; il faut que tout annonce qu'un homme dont on suit l'*autorité*, ne veut se servir de ses lumières, que pour conduire au vrai & au bien, ceux qui n'y arri-

veraient pas fans guides. L'esprit de parti en impose à la raison, fans qu'elle s'en apperçoive. Souvent il fait soutenir avec opiniâtreté ce que fans cela on rejetterait comme faux. Un cœur dérégulé; quelque semence d'orgueil, d'ambition, d'avarice, ont donné aux erreurs les plus grossières, de trop zélés défenseurs. Des mœurs corrompues, un goût décidé pour le libertinage détruisent toute confiance. On ne saurait en conserver aucune, si l'on trouve dans les ouvrages ou dans les discours d'un particulier, des faussetés mises à dessein, des sophismes captieux, des assertions substituées à des preuves, des plaisanteries mises à la place des raisonnemens, des injures, des imputations odieuses, que l'on voudrait faire passer pour des réfutations solides. Au contraire, un homme reconnu pour ami de la vérité, modeste dans ses décisions, ne paraissant chercher que le vrai, n'avancant rien de douteux sans preuve, rien d'obscur sans explication, réfutant avec douceur & par des raisons, reconnu pour un homme savant, n'écrivant que pour le bien de l'humanité, les décisions d'un tel homme ont une *autorité* à laquelle on cede avec plaisir. Combien ne sera-t-elle pas plus forte encore, si les suffrages d'un grand nombre d'hommes de ce caractère se réu-

nissent en faveur d'une doctrine ! Si l'on était pardonnable d'embrasser sans examen une croyance quelconque, ne ferait-ce pas lorsqu'on y ferait déterminé par l'*autorité* réunie d'un Bacon, d'un Bayle, d'un Newton, d'un Locke, d'un Leibnitz, d'un Wolf, d'un Puffendorf, d'un Grotius, d'un s'Gravesand, d'un Boerhaave, d'un Descartes, d'un Malebranche, d'un Pascal, d'un Haller, d'un Bonnet, & d'une foule d'autres ? Leur *autorité* en faveur de la religion ferait-elle ébranlée par celle de Spinosa, de Boulanger, & de ces auteurs anonymes qui ont attaqué la religion ? L'accord unanime de tant de gens dignes d'éclairer leurs semblables, qui vivaient en divers tems & en divers lieux, qui différaient entr'eux sur plusieurs autres points, est l'*autorité* la plus respectable qui puisse exister parmi les hommes. Elle est bien supérieure à celle de toutes les assemblées formées pour prononcer sur la foi, quelque nombreuses qu'elles soient. Ceux-là, sans s'être concertés, sont d'accord sur tout ce qu'il importe de connaître ; ils ont pensé les uns comme les autres, sans y être engagés par la politique, l'intérêt, la crainte & l'esprit de parti. Ceux-ci au contraire n'ont été réunis que par la passion, par la haine, par l'intérêt personnel, par l'esprit de corps, par l'or-

gueil de leur état , par la tyrannie des chefs, par la crainte des peines , l'espoir des récompenses. L'amour de la vérité n'avait point dicté leurs décisions ; un examen rigoureux & impartial ne les avait point préparées. L'*autorité* des conciles , des synodes , des églises , prononçant sur la croyance religieuse , ne sert qu'à constater que telle était l'opinion que les chefs de l'église d'alors voulaient rendre dominante. Ces assemblées ne furent jamais faites pour chercher la vérité , mais pour condamner avec empire telle opinion qui déplaisait au parti dominant. Elles ne prouvent pas que telle était alors la croyance du plus grand nombre ; il faudrait pour cela que les suffrages eussent été libres ; il faudrait qu'aucune loi n'eût encore décidé de ce qu'il fallait croire. Il ne saurait y avoir d'*autorité naturelle* dans ces assemblées , qui n'existent que par l'effet des établissemens civils , ecclésiastiques & despotiques. Il n'est pas dans la nature que la loi commande à l'esprit de croire. Il n'est pas naturel qu'un seul ordre de citoyens s'assemble pour imposer aux autres l'obligation d'admettre ou de rejeter telle proposition. Il n'est pas dans la nature qu'on interdise à personne l'examen & la liberté de ne croire que ce qu'il aura lieu de regarder comme vrai. Une telle *autorité* est absurde dans le

système naturel. C'est à l'*autorité civile* qu'il faut rapporter tout ce qui n'influe sur les hommes que par un effet des loix.

Mais l'*autorité civile* est-elle possible? Si l'on y fait bien attention, on trouvera qu'il doit y avoir dans les sociétés politiques, divers objets que les loix revêtent d'*autorité*. La société n'a été formée que parce que le bon sens & la raison ont trouvé que cet établissement était le plus avantageux pour le bonheur de chaque membre. Ainsi la constitution de cette société est pour nous un objet respectable; tout ce qui en dépend, se présente comme l'ouvrage d'une sagesse réfléchie, aux vues de laquelle nous devons concourir. On peut dans ce sens reconnaître l'*autorité d'une nation, d'un peuple, d'une société*. Elle signifiera les égards, la déférence que tout homme sage doit avoir pour les usages, les institutions, les intérêts & les volontés de ce corps, qui n'existent que parce que le besoin les a formés, & que la raison les approuve.

Les loix, envisagées comme le fruit d'une sagesse réfléchie, doivent avoir sur l'esprit de tout homme sage, une *autorité* réelle. On parle en ce sens de l'*autorité des loix*. L'homme de bien les respecte, lors même qu'il n'a pas à craindre en les violant, l'effet d'aucun pouvoir vengeur. Elles peuvent même

conférer de l'*autorité* à certaines personnes. C'est ainsi qu'elles assignent à un individu un rang distingué, qu'elles l'appellent à exercer sur ses concitoyens un certain pouvoir, qu'elles lui donnent un caractère de dignité qui l'éleve au dessus des autres, sur-tout lorsqu'elles lui confient la puissance souveraine. L'administration publique exige, dans ceux à qui on la confie, une supériorité de mérite, qui les rend capables de s'acquitter mieux que tout autre, des devoirs de leur emploi. Les loix, en les en revêtant, les déclarent doués de ce mérite, elles sollicitent pour eux un degré proportionné de respect & de déférence, elles imposent aux citoyens l'obligation de les respecter, & de déférer à leur avis, sur-tout dans les choses qui sont de leur ressort. On peut ainsi trouver dans la société autant d'*autorités* différentes, qu'il y aura de départemens différens. Sans quelque *autorité*, aucun ordre de l'Etat ne peut remplir avec succès & agrément, les fonctions dont il est chargé. Tous supposent du mérite, tous devraient en avoir.

Sans le mérite reconnu, l'*autorité* civile ou politique aurait peu de réalité & d'influence; sans des lumières étendues, une droiture inflexible, une bienveillance générale dans ceux qui occupent les pre-

miers rangs, on craindra le pouvoir, mais on ne respectera pas la personne. La raison ne dira jamais qu'il est convenable de céder aux requisitions d'un homme sans vertu. Le cœur réclamera contre les sacrifices qu'exigera le pouvoir. Au contraire, sous une *autorité* appuyée par le mérite, l'obéissance est volontaire, la personne du supérieur a la confiance, l'estime & le respect. Il n'est point de puissance stable, honorable, réellement efficace, que celle qui est soutenue par la vertu reconnue. C'est pour la faire connaître dans ceux à qui l'on confère certaines dignités, que l'on a établi chez toutes les nations, certaines cérémonies usitées dans leur installation. Si tous les hommes reconnaissaient le mérite de leurs supérieurs, on ne connaîtrait dans la société que la seule *autorité*; il ne serait question ni de *loi*, car l'autorité n'ordonne pas; ni de *pouvoir*, car l'autorité ne parle qu'à la raison, que rien ne force; ni de *puissance*, car on ne résisterait jamais à une autorité reconnue. Son *empire* serait celui de la raison & de la sagesse. Mais, soit défaut de connaissance & de sentiment chez les inférieurs, soit défaut de mérite réel chez les supérieurs, l'autorité trouve souvent de la résistance. Un père est obligé, pour la vaincre, d'employer les châtimens; un magistrat, d'user

de son pouvoir ; un prince , de faire agir sa puissance. Dieu même emploie les promesses , les menaces , les punitions , pour ramener les hommes à l'observation des devoirs que leur impose son autorité.

Tant qu'un prince , même sans mérite , gouvernera selon les loix , il jouira de l'*autorité* que les loix lui donnent ; mais s'il s'écarte des loix , pour ne suivre que son caprice , son autorité est nulle , l'exercice de son pouvoir est une violence odieuse ; son empire , une tyrannie ; sa puissance , un joug contre lequel le cœur se révolte. C'est des loix que dépend la légitimité du *pouvoir* ; c'est du mérite que naît l'*autorité* qui rend respectable ; c'est de la réunion du mérite connu & des loix , que résulte cette *autorité supérieure* , à laquelle tout cede sans résistance , & qui fait des bons princes , les images visibles de Dieu.

Tels sont aux yeux de la raison les fondemens & la nature de l'*autorité*. Elle n'est pas la même aux yeux de l'ignorance & des préjugés. La force du corps a suffi quelquefois pour donner des chefs aux nations. Les richesses , la naissance , l'éclat extérieur en imposent souvent à la multitude ignorante. Elle accorde à ces objets une *autorité* qui asservit. Quelque faux que soit son jugement , il ne laisse pas d'avoir quelque fonde-

ment, dans l'apparence que ceux qui sont distingués par la naissance & les richesses, ont pu, s'ils ont voulu, se rendre supérieurs par les lumières de leur esprit, la générosité de leur ame, & la noblesse de leurs sentimens. Mais si cette supposition se trouve démentie par le fait, à cette *autorité* déplacée, n'est-on pas en droit de substituer un juste mépris?

A cet extrait, assez étendu, d'un morceau qui plaira sans doute à tous les bons esprits, nous ferons succéder une lettre qui apprécie les différentes éditions de l'Encyclopédie que l'on prépare aujourd'hui. L'auteur de cette pièce est connu avantageusement dans la république des Lettres par l'édition complète des œuvres de LEIBNITZ, en 6 vol. in-4°. & par ses recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes. Elle a déjà paru dans la Gazette de la Haye, du 31e. Mai dernier; mais elle fait trop d'honneur à l'Encyclopédie Suisse, pour ne pas mériter une place dans notre Journal.



II. LETTRE de Monsieur DUTENS à Monsieur De \*\*\* sur les différentes éditions de l'Encyclopédie.

MONSIEUR,

ON a beaucoup parlé, depuis quelque tems, des nouvelles éditions de l'Encyclopédie. Quelques-unes ont été annoncées, qui n'ont point eu lieu; il a paru une réimpression de celle de Paris, avec des changemens & des retranchemens; une édition, annoncée dans un pays libre, a rencontré dès son début, des contradictions de la part de quelques favans, qui ont ensuite contribué à l'enrichir; enfin trois éditions différentes ont été annoncées dernièrement, comme étant sous la presse, dont une est déjà abandonnée, l'autre n'est pas encore commencée, & la troisième est fort avancée; chacune de ces éditions prétend à la préférence; & au milieu de cette confusion d'annonces, d'engagemens pris & rompus, & de prétentions, le public, qui n'est point au fait des particularités de ces entreprises, hésite sur le jugement qu'il doit porter, & le choix qu'il voudrait faire. Vous êtes, Monsieur, dans le même embarras, & vous me faites l'hon-

T

neur de souhaiter que je vous débrouille ce chaos d'entreprises différentes & d'apparentes contradictions ; j'obéis, & sur les informations exactes que j'ai prises, je crois pouvoir être en état de vous mettre au fait.

L'édition de Paris est si bien connue, qu'il est inutile d'en rien dire ici ; le succès rapide qu'elle a eu a donné naissance à plusieurs entreprises de la même nature. La contrefaçon que l'on commença d'en faire à Londres, il y a environ 14 ans, fut bientôt discontinuée en conséquence d'arrangemens pris entre les Libraires. On la réimprima à Lucques, in folio, avec des changemens & des retranchemens ; mais le public, obligé de s'en rapporter là-dessus à des personnes qui n'avaient point encore mérité sa confiance par leurs écrits, a fait peu d'accueil à leur travail. D'ailleurs, les préjugés, qui reghent avec tant d'empire dans l'Italie, rendent ce pays peu propre à la publication d'un ouvrage, dont le but est de transmettre à la postérité les vérités de tous les genres ; l'exécution en est aussi très-imparfaite ; & le papier, le caractère, les planches, la correction, sont tellement au dessous de la grandeur de l'entreprise, qu'il n'est pas étonnant que les gens de goût en aient été rebutés.

On a presque les mêmes objections à faire

contre l'édition de Livourne ; elle se trouve sujette à plusieurs inconvéniens ; les loix, la religion, les préjugés de ce pays mettent trop de restrictions dans un ouvrage de ce genre ; les éditeurs, quelques soient leurs talens, n'ont point encore acquis dans la république des Lettres, une réputation qui puisse servir à tranquilliser l'esprit du public sur les changemens & les retranchemens qu'ils annoncent ; tout donne lieu de craindre au contraire, que cette production ne tienne de la gêne qui domine en ces contrées ; & malheur à l'ouvrage philosophique qui se ressent de la contrainte. On ne peut nier que l'édition de Livourne n'ait quelques avantages sur celle de Lucques. L'impression en est plus belle, les planches sont mieux exécutées ; mais cet avantage est peu de chose, quand l'entreprise peche par le fonds, comme je viens de l'observer tout à l'heure.

Les Libraires de Paris annoncerent, il y a deux ans, une réimpression de l'Encyclopédie de Paris, avec un Supplément ; mais ils furent bientôt dans la nécessité de renoncer à ce dessein, par les difficultés qu'ils trouverent à obtenir la permission de l'exécuter.

Dans le même tems, Mr. DE FELICE d'Yverdon annonça une nouvelle édition

de l'Encyclopédie de Paris, avec des corrections, des améliorations & des additions. Il avait cru pouvoir compter sur les secours de quelques savans célèbres; mais avant qu'il eût pu s'en assurer, leurs noms s'étant trouvés, par un mal-entendu, inférés dans le Prospectus de cet ouvrage, publié en Hollande, quelques-uns se plaignirent, & déclarèrent publiquement qu'ils ne s'étaient engagés à rien; mais peu à peu, plusieurs d'entre eux (qu'il ne m'est pas permis de nommer, mais qui seront connus par la suite) se prêtèrent aux invitations pressantes de Mr. DE FELICE & des autres savans qui étaient à la tête de cette édition. Depuis ce tems-là, le nombre des associés a tellement augmenté, qu'il suffirait, pour poser les fondemens d'une Encyclopédie, quand même on n'aurait pas l'avantage de travailler sur les matériaux de celle de Paris; de plus, quelques auteurs de la première Encyclopédie, mécontents des obstacles qu'ils avaient rencontrés dans le cours de leurs premiers travaux, se sont engagés à fournir des articles à l'Encyclopédie d'Yverdon, & ils ont pris cette occasion de s'exprimer avec plus de clarté sur des sujets que les circonstances du gouvernement sous lequel ils écrivaient, ne leur permettaient pas de traiter avec liberté. Ils ont aussi saisi avec

empressement ce moyen de corriger les fautes où la précipitation dans laquelle ils s'étaient nécessairement trouvés, les avait fait tomber.

Plusieurs volumes de l'édition d'Yverdon avaient déjà paru, lorsque les Libraires de Paris, dans l'impossibilité de remplir leurs engagemens pour la réimpression de leur Encyclopédie, formerent le dessein de la faire publier à Geneve, in folio.

Dans l'intervalle qui s'écoula, pendant qu'ils travaillaient à cette affaire, Mr. DE FELICE eut le tems de s'affurer des secours des savans qui honorent la Suisse à présent, & de ceux des gens de Lettres des autres pays. Il a aussi profité de cette circonstance pour obtenir le concours de plusieurs des principaux auteurs de l'Encyclopédie de Paris, en sorte que l'édition que l'on projette à Geneve, se trouve par-là privée de tous ces avantages. Il est aisé de juger par ces détails, de la supériorité que l'Encyclopédie d'Yverdon aura sur celles qui sont annoncées, ou qui ont déjà paru. Il est inutile de répéter ici ce que l'on a déjà dit dans le Prospectus, sur le prix de cette Encyclopédie; il est fort au dessous de celui de toutes les autres, quoiqu'elle ne soit inférieure à aucune pour l'exécution. Elle a de plus l'agrément du format, qui est in-quarto, & le mérite

d'être entre les mains des hommes les plus célèbres dans les arts & les sciences. J'ai vu les quatre premiers volumes; je les ai examinés avec attention; & s'il m'était permis de porter mon jugement sur un ouvrage de cette importance, je dirais qu'il m'a paru que les corrections étaient faites avec sagesse, que les améliorations étaient utiles & nécessaires, & qu'enfin les additions considérables qu'on y trouve ont enrichi cette édition; de manière que si l'on continue comme on a commencé, il ne restera rien à désirer.

J'ai l'honneur d'être avec tout le respect & l'attachement possibles,

MONSIEUR,

Votre très-humble & obéissant  
Serviteur.

( Signé ) L. DUTENS.

P. S. Monsieur DE FELICE promet un supplément aux premières éditions de l'Encyclopédie, même format in-folio, papier & caractères de l'édition de Paris.

La Lettre que l'on vient de lire a paru dans le Journal Encyclopédique du 15. Juin dernier, avec quelques notes critiques, attribuées aux Éditeurs de la nouvelle Encyclopédie de Paris, qui s'imprime à Genève. Le ton d'aigreur & de fatyre qui

regne dans ces notes, semble annoncer, qu'on redoute la concurrence avec l'Encyclopédie d'Yverdon, & nous dispense de les réfuter en détail. Toujours est-il vrai, quoi qu'on en dise, que plusieurs nouveaux collaborateurs & quelques-uns des anciens, qui peuvent avoir de très-bonnes raisons pour ne vouloir pas être actuellement connus, concourent, par leurs travaux, au succès de cette dernière entreprise; que l'on peut aussi peu reprocher à Mr. DE FELICE d'avoir abrégé quelques articles de la première édition Parisienne, que d'y en avoir ajouté un très-grand nombre en entier, jusqu'à ce qu'on ait démontré la nécessité de ce qui a été retranché, & l'inutilité des augmentations, comme celle de l'article, *Autorité*, que l'on vient de lire; que le nombre des volumes d'un ouvrage, tel qu'un Dictionnaire universel & raisonné de toutes les connaissances humaines, doit être envisagé comme une perfection, plutôt que comme un défaut, tant que l'on n'y fera rien entrer que d'utile & d'intéressant; qu'enfin, & relativement à la dernière des notes dont il s'agit, qui n'est qu'un sarcasme, on a tout lieu d'espérer que les Éditeurs de la nouvelle Encyclopédie de Paris, manifesteront plus de BONNE FOI, de DÉSINTÉRESSEMENT & d'ÉQUITÉ, que

ceux de la première, & auront profité des calculs de l'abbé LUNEAU de Boisjermain.



III. *TRAITÉ DE PALAPHATE, touchant les Histoires incroyables, traduit du Grec, avec une préface des notes par Mr. CHARLES GOD. POLIER. Lausanne, chez Heubach. MDCCLI.*

VOICI un morceau de la haute antiquité grecque, qui respire la simplicité de ces anciens tems, & qui nous peint en quelque manière l'enfance de la raison, bégayante encore sous ce beau ciel, où tout étoit image, & où la vérité même n'osait s'offrir aux hommes que sous le masque, ou sous le voile de la fiction.

Dans ces tems, où l'ardente imagination ne voulait presque que du merveilleux, & recevait avidement tout ce qu'on lui débitait de plus incroyable, sans s'embarrasser du ridicule qu'il répandait sur la religion; un Grec, nommé PALAPHATE, plus ami du vrai & du simple, entreprit de rendre son siècle plus sensé, en le rendant moins crédule; & pour y réussir, sans le heurter, il chercha la réalité sur laquelle avait pu

s'enter le fabuleux. Il creusa la tradition qui l'avait accrédité, pour découvrir l'objet qu'elle avait toujours embelli, & quelquefois divinisé. Le lecteur ne jugera pas sans doute, qu'il y ait réussi par-tout. Mais on pourra convenir que le but de cet auteur avait pour principe, un fonds de raison & de sagesse bien louable en des tems si ténébreux, puisqu'il faisait trouver fréquemment une chimere à la place d'une idole, ou d'une divinité.

Ajoutons comme un mérite, inférieur pourtant au premier, celui d'avoir ouvert de nouvelles sources aux mythologistes, en leur fournissant des conjectures, plus probables souvent que leurs commentaires.

Un critique dira peut-être ici que l'on eût pu trouver mieux que *Palaphate* dans le trésor de l'antiquité grecque; que l'on pourrait donner le travail, déjà assez ingrat, de la traduction, à un objet qui en eût été plus digne.

Cela est incontestable; mais c'est un jeune homme qui a fait ce choix, le plus conforme dans le fond à son âge, auquel, dans tous les tems, les Maîtres & les Instituteurs de l'éducation présenterent la fable comme une source de moralités intéressantes, & la fiction, comme le voile plus ou moins transparent de la vérité. Considérons en-

core, que le choix du jeune Littérateur s'est moins porté au merveilleux, peu vraisemblable, qu'aux moyens de le faire tomber en discrédit, & de ramener les hommes au vrai par la lumière de la raison. Un début pareil ne peut qu'en faire tirer un heureux augure.

Mais ne regardons cet essai que comme l'aurore d'un beau jour. Dans un siècle où le torrent de la frivolité entraîne presque toute la jeunesse; où l'application est si rare; où le goût des langues savantes est traité de pédanterie, il n'y a presque qu'une voix : *Græcum est, non legitur* : avec du grec, un jeune homme sera-t-il au ton de la bonne compagnie ?

Cependant, si peu qu'on connaisse les fastes de la Littérature, on s'assurera que c'a toujours été dans la belle Grèce & dans ses chefs-d'œuvres, que le génie a trouvé des ailes; l'éloquence, du sublime; le théâtre, du vrai pathétique; & il n'est pas douteux que les hommes distingués par leur esprit & par leurs talens, n'aient puisé dans cette source une énergie ou une délicatesse qui les a distingués dans la carrière des sciences, de la politique & des beaux arts.

L'étude de la langue grecque & des excellens originaux écrits dans cette langue, est l'une de celles qui se font le mieux dans

les colleges d'Angleterre. C'est une chose assez connue, que les grands hommes de cette nation qui ont brillé dans l'Etat & dans l'Eglise, ont dû une partie de leur plus belle réputation au progrès qu'ils y avaient faits, comme ils doivent à la liberté civile & religieuse dont ils jouissent, la solidité de leurs connaissances, le grand sens, la force & la profondeur qui regnent dans leurs ouvrages.

Pour nous réduire au mérite & à l'utilité de la langue grecque, contentons-nous de dire qu'elle peut nous rendre aujourd'hui dans la belle littérature, & dans les occasions les plus importantes, les mêmes services qu'elle a rendus aux Romains qui tenaient le timon du gouvernement. Les hommes d'état en tireront sans doute de plus grands avantages par ses influences; mais tous les hommes de génie y trouveront des ressources pour rendre leurs discours plus imposans; leurs compositions, plus nerveuses, & pour répandre dans tous leurs écrits, des ornemens & des graces.

Encourageons donc les premiers essais qui, avec des talens connus, & dans l'âge si généralement dévoué à la bagatelle, se familiarisent avec les sources de l'érudition, dans un siècle qui semble en méconnaître le prix. Les premiers pas indiquent le goût, & le goût est pour l'ordinaire l'avant-coureur des succès.



**IV. HISTOIRE UNIVERSELLE**, *tirée principalement de la grande Histoire universelle d'une Société de Gens de Lettres Anglais, par Mr. TURPIN. Edition améliorée, proposée par souscription. A Yverdon, 1771.*

ON a reçu avec empressement le grand corps d'*Histoire universelle*, publiée en anglais par une société de gens de Lettres, & traduite en français, en 34 vol. in-4°. C'est un immense trésor de matériaux propres à composer un ouvrage historique, qui nous manque encore, qui puisse en même tems instruire & délasser le lecteur. Mr. TURPIN s'est chargé d'un travail utile en refondant ce grand ouvrage. "L'édifice,  
 » dit-il, est élevé, mais il reste des échafauds qui en cachent la beauté. Mon  
 » but est de nettoyer l'aire. Je ne me bornerai point à remplir les fonctions serviles & gênantes de Traducteur. C'est en  
 » imitant mes maîtres, que j'aspire à la gloire de les surpasser, en avouant que, sans leur  
 » secours, je n'aurais pu m'élever jusqu'à eux. C'est aux sources qu'ils m'ont indiquées, que j'irai puiser des richesses qu'ils  
 » n'ont point aperçues, ou qu'ils ont dé-

„ daignées. „ Tout ce qui a paru jusqu'ici, annonce que Mr. TURPIN exécutera supérieurement ce qu'il promet. Les premiers tomes nous retracent les premiers âges du monde, sous le point de vue le plus intéressant. Histoire, philosophie, morale, érudition, tout s'y trouve présenté de la manière la plus propre à instruire & à plaire.

La narration est, comme les autres ouvrages du même auteur, rapide, éloquente, noble, sans cesser d'être simple & naturelle. Les Editeurs de la nouvelle édition qui se prépare en Suisse, ont chargé de la direction de cette entreprise, un homme très-éclairé sur ces matières, qui s'appliquera à donner un nouveau mérite à l'ouvrage. Il est fort à souhaiter que ce travail se soutenant jusqu'au bout avec le même soin, nous ayons enfin un ouvrage qui évite la sécheresse des abrégés, & la diffusion des grands corps d'Histoire universelle. On va commencer à publier les volumes qui ont déjà paru, & on les offre par souscription à 30 sols de France le volume. On peut souscrire chez les principaux Libraires de l'Europe.





V. HISTOIRE ECCLESIASTIQUE, ancienne & moderne, depuis la naissance de JESUS-CHRIST jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle; dans laquelle on considère les commencemens, les progrès & les révolutions de l'Eglise Chrétienne, dans leurs rapports avec l'état des sciences, les faits historiques & les circonstances politiques des peuples pendant ce même espace de tems; traduite en anglais, du latin de feu Mr. le Baron DE MOSHEIM, chancelier de l'Université de Gottingen, & accompagnée de notes, de tables chronologiques & d'appendices, par Mr. le docteur ARCHIBALD MACLAINE. Edition traduite en français sur la seconde édition anglaise, proposée par souscription, en 8. vol. in-8°. Tverdon, 1770.

NOUS n'avons point encore en français une Histoire ecclésiastique impartiale, qui soit assez étendue pour satisfaire la curiosité des lecteurs, & assez resserrée pour ne pas tomber dans une longueur fastidieuse. Mr. le baron DE MOSHEIM avait saisi ce juste milieu dans un ouvrage latin, très-estimé, &

connu de tous les gens de Lettres. Une érudition profonde, tempérée par une sage critique; une connaissance exacte des matières qu'il traite; un esprit juste, qui saisit l'essentiel, & qui ne s'appesantit jamais sur d'inutiles détails; un cœur droit, qui se défie de l'esprit de parti, & qui ne se permet, ni de déguiser ce qui peut servir à éclaircir les faits, ni de prêter aux objets, des couleurs étrangères; une ame modeste, qui ne pense point qu'une assertion de sa part tienne lieu de preuves, & le dispense d'alléguer les raisons & les sources: tels sont les traits qui distinguent l'auteur de cette Histoire ecclésiastique.

Le docteur MACLAINE a rendu à l'Angleterre un service signalé, en traduisant en anglais ce morceau précieux. Mais comme Mr. DE MOSHEIM était homme, le savant Anglais, versé lui-même dans l'Histoire ecclésiastique, bon critique, à portée des sources, a pris soin de corriger les légers défauts de l'original. Sans rien changer au texte, il a redressé, par des notes savantes & modestes, ce qu'il pouvait y avoir de defectueux. L'accueil fait à la première édition, l'a encouragé à redoubler ses soins pour en publier une seconde, plus complète & plus exacte. C'est d'après celle-ci, que l'on donnera cette traduction française, en 8 vol.

in-8°. Nous ne doutons pas que ce travail ne soit reçu avec applaudissement. Il est surtout nécessaire dans un tems où l'on emploie si souvent les faits pour appuyer ou pour combattre la vérité : l'Histoire ecclésiastique est utile aux progrès de la piété. On ne saurait sans elle juger par soi-même des choses qui intéressent la religion : mais il faut choisir, pour se diriger dans ce jugement, un guide que la passion n'aveugle pas, & à qui l'esprit de parti & d'intolérance n'inspire ni fausseté, ni reticence frauduleuse.



VI. LETTRE de Mr. STRUVE, Médecin  
de Lausanne, aux Editeurs.

MESSIEURS,

LE même ami, de qui vous avez bien voulu inférer au mois de Février 1770, une lettre dans votre Journal, au sujet des remèdes que je possède, me sollicite vivement, de continuer à publier par votre canal, les cures que j'ai opérées depuis celles que vous indiquez alors.

De tous les maux auxquels l'humanité est sujette, l'épilepsie est un des plus fâcheux ; en sorte qu'on ne saurait, dit mon ami, assez faire connaître à ceux qui ont le malheur

malheur d'en être affligés, les moyens de se délivrer de cette cruelle maladie. Ce raisonnement m'a convaincu ; je cede à ses instances.

Sans compter ceux dont j'ai dû taire les noms, la lettre du mois de Février, que je rappelle ci-dessus, indiquait huit malades parfaitement guéris. Dès lors j'ai fait imprimer ici au mois de Mai 1770, une liste de 13 personnes, & à présent je puis vous en désigner six autres par leur consentement ; car je garderai toujours le secret le plus inviolable à quiconque le désirera, sans quoi mes listes présenteraient un nombre de guérisons plus considérable de personnes de tous les états & de toutes les conditions.

Mais quelle que soit la condition des malades que j'ai guéris, les cures n'en sont pas moins réelles : il ne s'agit que de les constater, en mettant un chacun à portée de les vérifier par lui-même. Et que puis-je faire de mieux à cet égard, que d'indiquer leurs noms & surnoms, avec le lieu de leur domicile dans le tems de la maladie & de la cure ? Si l'on suspecte ces adresses, peut-on se défier du témoignage public de toute une communauté qui connaît le malade, qui l'a vu dans les accès de son mal, & a suivi les progrès de sa guérison, qui s'est faite sous ses yeux ? en sorte qu'on ne sau-

rait rien ajouter à l'authenticité de pareils allégués, ni les révoquer en doute.

Tels font donc les suivans :

Le fils de Mr. le Lieutenant *Salomon Blanc*,  
à Bégnin, bailliage de Nion.

Le fils d'honnête *David Barraud* de Buffigny, bailliage de Morges.

Honnête *Joseph Miéville* de Pollier Pitel, bailliage d'Echallens.

Le fils d'honnête *Jean David Hermeijan*, à Germany sur Rolle, bailliage de Morges.

Honnête *David Pache* d'Epalinges, bailliage de Lausanne.

*Marie Jacottel* d'Echallens.

Quant aux cures que j'ai faites des humeurs froides, où j'ai eu aussi les plus heureux succès, je ne saurais en nommer beaucoup; trop peu consentent à être connus: j'en ai indiqué quelques-unes dans un petit Traité allemand, imprimé à Basle, que j'ai eu l'honneur de dédier à Messieurs de la Société Économique de Berne. Je viens de traduire en français cet opuscule, avec beaucoup d'augmentations: on y trouvera aussi le plan d'un traité complet, auquel je travaille, sur l'épilepsie, fondé sur mes propres expériences. J'y établirai en même tems le système que j'ai suivi dans la guérison des maladies des nerfs, qui devien-

ment de jour en jour plus générales, & que j'ai eu le bonheur de traiter aussi heureusement que les écrouelles & le mal-caduc.

En promulgant mes succès, c'est bien moins pour m'en glorifier, que pour me rendre de plus en plus utile à ceux qui ont le malheur d'être affligés de ces maux, ne desirant rien autant, que de contribuer à leur soulagement & à leur guérison; le plaisir que j'en ressens, est déjà pour moi une rétribution bien satisfaisante de mes soins; car je jouis délicieusement des bénédictions que je reçois de la part de plusieurs, qui, humainement parlant, traîneroient, sans mon secours, une vie triste & misérable. Lausanne, ce 27e. Juin 1771. STRUVE.





SECONDE PARTIE.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES  
DE L'EUROPE.

---

A L L E M A G N E.

- I. *Histoire de l'Académie royale des Sciences & Belles - Lettres. Année 1769 , in-4<sup>o</sup>. de 492 pages , avec 6 planches. Berlin , chez Haude & Spener , 1771.*

CE vingt-cinquième volume des Mémoires de l'Académie de Berlin , est divisé , comme le précédent , en quatre classes.

I. CLASSE DE PHÛSIQUE.

I. *Remarques détachées sur la perfection des lunettes dioptriques*, par Mr. BEGUELIN. Les Mémoires que ce profond Académicien a donnés précédemment sur le même sujet , ont excité l'attention de Mr. d'Alembert,

qui a communiqué diverses observations rapportées dans la classe des mathématiques. Elles ont engagé Mr. B. à faire de nouvelles recherches ; il les a rassemblées dans ce Mémoire, dont l'unique but est de prouver aux artistes la facilité de l'exécution. Il s'agit donc, 1°. de la comparaison de l'effet des lunettes ordinaires, des lunettes achromatiques & des télescopes catoptriques. Il paraît évident que l'unique obstacle qui peut limiter l'effet des instrumens optiques, tant qu'ils ont un champ perceptible, c'est la confusion de l'image qu'ils transmettent au fond de l'œil. Ainsi, lorsque ces trois espèces d'instrumens ne produiront qu'un même degré de confusion, leur effet sera exactement le même : il sera également excellent, lorsque ce degré de confusion sera imperceptible à notre vue, & que l'image sera également & suffisamment éclairée. 2°. On considère les proportions les plus avantageuses dans les lunettes achromatiques, entre l'ouverture & les distances focales de l'objectif & de l'oculaire. 3°. Le plus grand angle de confusion tolérable dans les lunettes achromatiques. Le célèbre Académicien conclut que cet angle est de 88 secondes, par conséquent la moitié plus petit que celui des télescopes, qui est de 172 secondes. Cet angle est plus grand,

quand l'image est moins éclairée, & il diminue à mesure que la clarté de l'image augmente ; pour la clarté ordinaire des lunettes, on peut l'estimer à-peu-près à 70 secondes. On demande, 4<sup>e</sup>. si, en rendant nulle l'aberration des rayons qui passent par la circonférence d'un objectif, il reste une aberration sensible de rayons qui passent plus près du centre ? Dans un objectif achromatique à trois lentilles, les deux premières causes de l'aberration agissent dans les trois verres, mais la troisième n'a lieu que dans la dernière lentille. Elle opère nécessairement une aberration positive lorsque la dernière face est convexe. Les deux premières causes donnent une aberration positive dans les deux lentilles convexes, & une aberration négative dans le verre concave. De tous les calculs faits à ce sujet, il résulte que, de quelque façon que l'on s'y prenne, il y aura toujours dans un objectif achromatique, un petit reste d'aberration de sphéricité, même pour les rayons d'un point dans l'axe. Ce qu'on peut faire de mieux, est de le détruire à la circonférence même. Il s'agit enfin de l'erreur que l'épaisseur des verres peut produire dans le calcul de l'aberration. Comme il y a trois lentilles dans les objectifs en question, que l'épaisseur du verre concave est beaucoup plus grande à

la circonférence, & qu'en général l'épaisseur d'un objectif achromatique est bien plus considérable, relativement à la distance focale; il paraît qu'on ne saurait se dispenser de tenir compte de cette épaisseur, si l'on veut rendre l'aberration longitudinale presque nulle. Suivant cela, on ne peut employer dans la pratique que la méthode du tâtonnement, pour atteindre à la précision nécessaire, & pour pouvoir s'appliquer à toutes les espèces de verre.

II. *Correction caractéristique succincte du genre de l'albuca* & *de l'aléthis* DE LINNÉ, par Mr. GLEDITSCH. Il y a eu jusqu'ici des incertitudes & des obscurités répandues dans la définition du genre de ces plantes. Le célèbre Botaniste Prussien a cru qu'elles méritaient de nouvelles recherches, ce qui l'a conduit à créer un genre de plantes nouveau & distinct, auquel il a donné le nom de *Velthemia*, pour honorer la mémoire du baron de *Veltheim*, président du grand conseil aulique, au service du duc de Brunswick-Lunebourg. Ce seigneur apprécie & favorise avec zèle tout ce qui peut perfectionner les sciences & les beaux-arts. Il prend sur-tout intérêt à ce qui concerne la physique, l'économie des végétaux, & la culture des arbres.

III. *Essai d'hygrométrie, ou de la mesure de l'humidité* : par Mr. LAMBERT. Le degré de l'humidité de l'air est la masse de toutes les particules aqueuses qui nagent dans un certain volume d'air. Il serait fort à souhaiter que l'on pût indiquer ce degré avec précision. L'économie en tirerait divers usages, cela répandrait du jour sur la nutrition des végétaux, cela contribueroit au bien-être & à la santé de l'homme, qui dépend, plus qu'on ne pense, de l'humidité des lieux qu'il habite. Pour arriver à quelques résultats plus exacts que ceux qu'ont donnés jusqu'ici les hygromètres, Mr. Lambert a considéré tous les phénomènes de l'évaporation. Il a trouvé que la cause de l'évaporation n'est pas dans l'eau, mais qu'il faut la chercher dans la contiguité de l'air & de l'eau. L'air doit être regardé comme un fluide dissolvant & absorbant; en sorte que l'eau s'y dissout comme les sels se dissolvent dans l'eau, ou comme les métaux se dissolvent dans l'eau-forte. Cette hypothèse est justifiée par des observations faites sur l'eau contenue dans plusieurs verres cylindriques de différentes grandeurs, depuis le 24<sup>e</sup>. Avril jusqu'au 5<sup>e</sup>. Septembre 1767. La loi des surfaces se trouve sensiblement justifiée par ces expériences. Cependant l'évaporation dépend encore du poids actuel de l'atmosphère.

Pour en déterminer les effets, il faudrait comparer l'évaporation qui se fait sur les hautes montagnes, avec celle qui a lieu au niveau de la mer. De plus, l'évaporation est moindre, à mesure que l'air est plus chargé d'humidité. Voilà donc une des causes pourquoi le vent accélère l'évaporation; c'est qu'il emporte l'air humide, & en amène de plus sec. Toutes les expériences à faire là-dessus, sont relatives aux hygromètres, sur lesquels M. L. entre dans des détails qui regardent leur construction. Tout ce qui passe par les mains de cet observateur habile, acquiert un nouveau degré de perfection.

IV. *Extrait des observations météorologiques faites à Berlin, par ordre de l'Académie, en 1768 & 1769: par Mr. BEGUELIN.* C'est la première fois que de pareilles observations paraissent dans les mémoires de l'Académie de Berlin. L'observateur présente d'abord une notice des instrumens dont il s'est servi depuis le 1<sup>er</sup> Mai 1768; il a fait ses observations trois fois par jour à 7 heures du matin, à 2 heures après midi, & à 10 heures du soir. On ne donne ici que l'extrait des tables qu'il a dressées; c'est-à-dire, la plus grande & la plus petite hauteur du mercure, avec le milieu entre les ex-

trêmes & la hauteur moyenne qui résulte de trois observations journalières. Pareillement, pour variations du thermometre, on donne la plus grande & la moindre chaleur de chaque mois, observée à la même heure. Quant aux observations sur la direction des vents, M. B. estime avec raison, qu'il est très-important de faire dans les tables une double colonne; l'une, pour marquer la direction du vent dans la moyenne région de l'air; & l'autre, pour indiquer le vent qui regne en même tems dans la surface de la terre. On donne sous chaque mois, un rapport très-concis de la constitution de l'air, & à la fin de chaque année, une indication des aurores boréales, ou des autres phénomènes qu'on a pu observer.

### CLASSE DES MATHEMATIQUES.

I. *Sur la force des ressorts pliés, par Mr. DE GRANGE.* On fait que la force d'un ressort plié s'affaiblit toujours à mesure que le ressort se débande; mais on ignore la loi suivant laquelle se fait cet affaiblissement. C'est de-là cependant que dépend la figure des fûtes que l'on applique aux montres, pour maintenir l'action du ressort dans une sorte d'égalité, au moyen de la différence des rayons qui forment la rainure spirale :

il paraît que la force est proportionnelle à la quantité dont ils se dilatent, ou se contractent ; mais ce principe n'a pas lieu dans les lames élastiques, inextensibles & pliées en spirale, qu'on applique aux horloges. Le seul principe qu'on puisse employer pour ces sortes de ressorts, est que la force avec laquelle le ressort résiste à être courbé, est toujours proportionnelle à l'angle même de courbure. Or voici le problème qu'il faut résoudre pour connaître la loi de la force des ressorts pliés. *Une lame à ressort, de longueur donnée & fixe par une de ses extrémités, étant bandée par des forces quelconques, qui agissent sur l'autre extrémité, & qui la retiennent dans une position donnée, détermine la quantité & la direction des forces.* La seule restriction que M. DE LA GRANGE ajoute, c'est que la lame soit uniformément épaissie, & que sa figure primitive & naturelle soit une ligne droite. Ce n'est pas que le calcul ne puisse s'appliquer à des ressorts de figure & d'épaisseur quelconque ; mais il en résulterait des équations trop compliquées, pour qu'on pût en tirer aucun fruit.

II. *Sur le problème de KEPLER, par le même.* Ce problème consiste à couper l'air

elleptique en raison donnée. Il sert à déterminer l'anomalie vraie des planetes par leur anomalie moyenne. Les géometres en ont donné différentes solutions. Les unes sont simplement arithmétiques & fondées sur la regle de fausse position. Ce sont celles dont les astronomes se servent dans le calcul des planetes. Les autres sont géométriques, & dependent de l'interfection des courbes. Elles sont de simple curiosité, on n'en fait aucun usage dans l'astronomie. Il en est enfin qui donnent l'expression analytique de l'anomalie vraie, aussi-bien que celle du vecteur de l'orbite; expressions qui sont d'un usage continuel dans la théorie des perturbations des corps célestes. L'équation par laquelle on doit déterminer la relation qui est entre l'anomalie vraie & l'anomalie moyenne, est transcendante, & ne peut par conséquent être résolue que par approximation; de sorte qu'il faut avoir recours aux séries infinies. Or, on ne peut déterminer directement que l'anomalie moyenne par l'anomalie vraie; & pour avoir l'expression de celle-ci, il faut employer la méthode du retour des suites, qui est longue & pénible, & qui donne aussi des séries irrégulieres. Mr. de la G. a donné une méthode particuliere pour résoudre, par le moyen des séries, toutes les

équations algébriques transcendantes. Il a cru qu'il ne ferait pas inutile d'en faire l'application au fameux problème de *Kepler*, & de fournir par-là aux astronomes, des formules plus générales que celles qu'ils ont eues jusqu'à présent.

III. *Sur les suites ou séquences dans la loterie de Gènes, par Mr. J. BERNOULLI.* Cette loterie a fait l'objet des recherches de MM. Euler le pere & Beguelin : Mr. BERNOULLI a trouvé à glaner après ses illustres confreres, & il s'est attaché à résoudre les problèmes suivans. 1°. *Supposé qu'on tire deux nombres de 90 Numéros, qui sont dans la roue, trouver la probabilité qu'il y a que ces deux nombres formeront une suite.* 2°. *Trouver la probabilité qu'il y aura suite binaire dans trois nombres tirés de la roue.* Problème 1er. *Trouver la probabilité, qu'en tirant trois Numéros d'entre les 90, leurs nombres se suivent dans l'ordre d'une progression arithmétique, dont la différence est 2.* Problème 2e. *Trouver la probabilité, qu'en tirant au sort trois Numéros, il y en aura deux qui différeront de deux unités, & que le troisième diffèrera de plus de deux de l'un & de l'autre des précédens.* Problème 3e. *Trouver la probabilité, que dans 4 Numéros, il se trouvera au moins une suite binaire.*

Problème 4e. *Trouver la probabilité, que dans 15 Numéros, il y aura au moins une suite binaire.*

IV. *Extrait d'une lettre de Mr. d'ALEMBERT, à Mr. DE LA GRANGE.* Il est question des Mémoires de Mr. Beguelin, sur les lunettes achromatiques, auxquels Mr. d'Alembert donne de grands éloges.

V. *Extrait d'une autre lettre du même, au même.* Elle roule sur le même sujet.

VI. *Solution d'une question très-difficile dans le calcul des probabilités, par Mr. EULER.* C'est le plan d'une loterie qui a fourni cette question. Elle était de 5 classes, chacune de 10000 billets, dont 1000 étaient gagnans, & 9000 blancs. Chaque billet devait passer dans les cinq classes; on s'engageoit de payer un ducat à chacun de ceux dont les billets n'auroient rien gagné en passant par toutes les classes. On s'apperçoit que cette dernière dépense est très-incertaine. Il seroit possible que tous les prix dans chaque classe tombassent sur les mêmes Numéros; & dans ce cas, il y aurait 9000 ducats à donner. Dans l'autre, si tous les prix des cinq classes tombaient sur les Numéros différens, il n'y aurait que 5000 billets perdans, & partant 5000 ducats. L'un & l'autre des cas étant possible, il s'agit de dé-

terminer le nombre de ducats que la loterie fera probablement obligée de payer ; & cela demande un dénombrement parfait de tous les cas possibles pour chaque nombre de ceux qui perdront dans les cinq classes, depuis le plus petit nombre de 5000, jusqu'au plus grand de 9000. C'est là-dessus que Mr. Euler exerce son calcul, dont la force est bien connue.

VII. *Sur l'élimination des inconnues dans les équations, par Mr. DE LA GRANGE.* Quand on a deux équations qui renferment la même inconnue, élevé à des degrés quelconques, on peut toujours éliminer cette inconnue ; mais on risque que l'équation résultante de cette opération monte à un degré plus élevé qu'elle ne le devrait. Plusieurs habiles géometres ont senti cet inconvénient, & ont indiqué des moyens de l'éviter. La méthode qu'on expose ici, a l'avantage de réduire l'élimination des inconnues à des formules générales & très-simples, dont on pourra faire usage au besoin.

*(La suite pour le Journal prochain.)*





## I T A L I E.

**II.** *Della vera influenza, &c. De la vraie influence des astres, des saisons & des changemens de tems; Essai météorologique, fondé sur de longues expériences, & appliqué à l'agriculture, à la médecine, à la marine, &c. par D. JOSEPH TOALDO, Prépos. de la Sainte Trinité, Professeur d'astronomie & de géographie dans l'Université de Padoue. On y a joint les phénomènes d'ARATUS, traduits par Mr. ANT. LOUIS BRICCI, & la description d'une pendule. Padoue, 1770, in-4°.*

LE grand nombre de sociétés qui s'occupent de l'agriculture, ont donné lieu à de nouvelles recherches. Le P. TOALDO a cru contribuer au bien général, en publiant une *Histoire météorologique des pays soumis à la Sérénissime République de Venise*. Insensiblement son travail l'a conduit plus loin; il a comparé les observations faites à Venise, avec celles des pays étrangers, & il en a tiré des résultats généraux, utiles à toutes les nations civilisées, propres à repandre beaucoup de lumière sur les sujets les plus intéressans.

intéressans. L'auteur a écrit pour les savans & pour le peuple; son style est assorti à ce but. Dans la premiere partie, qui sert d'introduction, il développe les principes de théorie sur lesquels il veut établir son systême. Il retrace les causes des divers changemens de l'atmosphère. Fondé sur l'analogie des marées, il montre quels mouvemens de la lune & des planetes peuvent influer sur les changemens de tems. La seconde partie compare les principes avec les observations, discute les faits, en tire des conséquences & des résultats pour la théorie & la pratique, ou les applique à l'agriculture, à la médecine & à la navigation. La troisieme partie renferme les signes des changemens de tems. L'auteur cherche à donner de chaque fait une raison physique.

Dans le premier article de la premiere partie, l'auteur établit d'abord cet axiome, que *de petits mouvemens produisent de grands effets*. D'où il conclut que, si la force des petits mouvemens simultanés ou successifs est si grande, les impulsions des planetes sur les corps sublunaires, quoique faibles & imperceptibles, peuvent contribuer efficacement à produire les météores, les changemens de tems, & avoir une influence marquée sur les plantes & les animaux. L'auteur observe que ceux qui s'imaginent pou-

voir dissiper un orage par le bruit du canon ou par le son des cloches, ne font souvent que de déterminer, de leur côté, le cours de la matière électrique, & attirer la foudre sur les clochers, au grand dommage des fabriques, & même des personnes occupées aux pieuses fonctions de sonner les cloches. L'article II traite de l'action du soleil par sa lumière & sa chaleur; & des différens degrés de cette chaleur, selon les saisons de l'année & les heures du jour. L'auteur trouve dans les influences de cet astre, la cause générale des météores. Le troisième article traite du mouvement diurne de la terre & de ses effets; du mouvement annuel, combiné avec le mouvement diurne, & de ses conséquences. A cette occasion, le P. T. conclut des observations faites nouvellement sur la paralaxe du soleil, que la distance de la terre à cet astre, est de 78,702,412 milles d'Italie, espace qu'un boulet de canon parcourt en 17 ans. La circonférence de l'orbe de la terre est de 494,925,250 milles. Ainsi notre globe parcourt 941 milles dans une minute, quinze milles dans une seconde; & cette vitesse, communiquée à un grand corps, surpasse de plus de 100 fois celle d'un boulet de canon. D'où l'on peut conclure que ce mouvement suffit pour agiter les parties de la terre, développer, déter-

miner & mettre en action les principes actifs des élémens qu'elle renferme.

Personne ne révoque en doute la force mécanique de la lune. Le P. T. en parle fort au long dans le sixieme article, il donne une idée des phases de cette planete; passant ensuite aux marées, il explique de plus d'une maniere le flux & le reflux.

Là, il y a des mouvemens réguliers & analogues aux marées que la lune doit produire dans l'atmosphère; c'est ce que le P. T. prouve avec beaucoup de probabilité. La lune a donc une influence physique sur notre globe. Elle agit réellement sur les corps, la lumière de cet astre a même un certain degré de chaleur. Après avoir pris un parti décidé dans cette fameuse controverse, le P. T. examine quelle est l'influence de la lune, d'abord relativement à l'agriculture. Si la lumière contient quelque chaleur, elle doit produire quelques effets. L'auteur fait là-dessus quelques remarques curieuses sur le tems de tailler & de planter les arbres, de transvaser les vins, &c. Fondé sur les observations du célèbre F. Hofmann, publiées dans les actes de Léipsick, le P. T. soutient que la lune influe même sur le sexe des animaux. Le physicien Allemand rapporte qu'ayant fait accoupler certains animaux vers le demi-quartier de la lune, il n'en

vint que des femelles ; & qu'ayant répété la même expérience vers le demi-quartier , il ne vint que des mâles. Le même auteur assure que diverses personnes ont vérifié la même expérience sur l'espece humaine.

Dans la seconde partie , le P. J. vient à l'application de ces principes. Il examine en général l'usage qu'on en peut tirer pour conjecturer les changemens de tems. Il parcourt les résultats des observations faites à Padoue ; & les comparant avec celles qu'on a recueillies dans les pays étrangers , l'auteur remarque que sur 1039 nouvelles lunes , 892 ont amené un changement de tems , & 147 seulement se sont passées sans produire aucun effet sensible. L'article IX de cette partie renferme une digression curieuse sur l'hiver de l'année dernière 1770. La comete qui parut pendant l'automne de 1769 , fut fort proche de la terre. Le célèbre M. Zanotti , qui l'observa le 12 Septembre , trouva qu'elle n'était qu'à un peu plus d'un quart de la distance du soleil à la terre , & que notre planete était enfoncée de plus de 8 millions de milles dans l'atmosphère de ce corps céleste. La comete de l'été dernier fut le 2 de Juillet , dix fois plus proche de la terre que la précédente.

La troisième partie traite des signes prochains du changement de tems , du barometre , &c.

On voit clairement dans tout ce que dit le P. T. l'influence de la terre sur les mouvemens du mercure. On y observe que le poids de notre atmosphère augmente sensiblement depuis quelques années. Le P. T. traite dans un article à part, des signes populaires du changement de tems : c'est un commentaire du poème d'Aratus, qui est à la fin de l'ouvrage. A cette occasion, nous remarquerons en passant, que les préjugés adoptés par le peuple, nuisent aux progrès de l'agriculture. On a senti combien il importe de réformer, à cet égard, les usages reçus. Par un Edit souverain, publié en Bohême, on a pros crit ces antiques & ridicules proverbes, sur lesquels les pay sans réglaient leurs travaux. Ils étaient dans l'usage d'entreprendre certains ouvrages le jour de la fête de tel ou tel saint, sans se rappeler que l'origine de ces proverbes est antérieure à la réformation du calendrier ; quand il serait vrai qu'ils étaient fondés alors sur des observations exactes, ils ne peuvent être aujourd'hui que des guides trompeurs. Cet ouvrage du P. T. est plein de choses utiles, sa méthode est simple & précise. Le lecteur trouve dans ce traité, de quoi s'instruire en s'amusant.



## FRANCE.

III. **L**E samedi 6 Juillet, les comédiens Français ont représenté une comédie en prose & en trois actes, intitulée, *les Amans sans le savoir*. Cet ouvrage est de Madame la Marquise de *St. Chamond*, connue déjà par plusieurs productions qui étincellent d'esprit & de finesse, entre autres un éloge de Sulli, où respirent le bon goût & la noble simplicité.

Le Marquis de Sinville, fils du Comte d'Auray, a été élevé avec une cousine qu'on nomme Henriette; ils ont connu tous deux ce charme qui naît de l'habitude de vivre ensemble, de se communiquer ses pensées, ses amusemens; ils ignorent qu'ils sont nécessaires l'un à l'autre, & ils goûtent plutôt le bonheur que le plaisir. Madame d'Auray veut marier sa niece au fils d'une certaine présidente de sa société; ce mariage qui est prêt à se conclure, est un coup de lumière pour le jeune Sinville; il perd sa gaieté, il est surpris de saisir dans son cœur un sentiment qu'il n'avait pu guère expliquer jusqu'alors, & qui est l'amour le plus violent & le plus tendre. Henriette de son côté éprouve une agitation assez semblable. Sin-

ville lui fait l'aveu de sa tendresse ; la jeune personne plus circonspecte , craint de manquer à la reconnoissance que sa tante mérite ; elle fait donc renfermer sa passion dans le fond de son cœur : enfin , après quelques épreuves qui ne causent que de légers obstacles , les deux amans ne sont que trop éclairés sur la nature de leurs sentimens ; ils se font un aveu mutuel , ont le consentement de leur famille & s'épousent.

On a rendu justice au style de cette piece ; en général , il est coulant & rapide , & fait beaucoup d'honneur à l'auteur. Ce drame est rempli de maximes qui annoncent une connoissance profonde de la société , de ses travers , de ses faux principes , de ses ridicules préjugés ; mais on aurait désiré plus d'action , les scènes plus liées , l'art du théâtre plus approfondi. Cette comédie n'a été jouée que quatre fois ; on croit qu'elle réussira davantage à la lecture.

IV. *L'Homme Moral* , par Mr. l'abbé de Crillon. C'est l'ouvrage d'un vrai philosophe , qui ne veut écrire que pour le bonheur des hommes , & non pour détruire les principes des législations reçues , & pour saper les fondemens de la religion. Qu'une telle lecture est consolante , après celle du détestable *Système de la Nature* ! Mr. l'abbé de Crillon a imaginé une chaîne de vertus

& de vices , qui est une découverte aussi estimable en métaphysique , que la plupart des vérités que nous devons à la physique expérimentale ; il promene l'homme , de la *crainte* à la *honte* , à l'*espérance* , à la *pitié*. Cette dernière donne naissance au sentiment délicieux qui fuit la sensibilité ; à cette *bienfaisance* , le plus beau & le plus doux partage de notre espèce ; l'*amour* & l'*amitié* résultent de ces affections du cœur humain ; c'est le même ordre dans la généalogie des vices que dans celle des vertus. Voici quelques pensées dignes de *Montaigne* & de la *Bruyere*.

“ L'imagination est un miroir qui ne  
 „ présente que des idées fantastiques &  
 „ folles.

„ La perte fait la colere de l'avare ; l'a-  
 „ mour propre outrage celle de l'orgueil-  
 „ leux.

„ Les femmes plus vaines qu'orgueilleu-  
 „ ses , redoutent moins le mépris qu'elles  
 „ ne cherchent la louange.

„ Il semble que les hommes soient con-  
 „ venus entre eux de se tromper mutuelle-  
 „ ment , pour jouir du plaisir de se res-  
 „ sembler d'avantage.

„ L'orgueil fait naître sur-tout la crainte  
 „ d'être méprisé. Une ame vertueuse &  
 „ fiere aime à jouir de l'hommage qui lui  
 „ est dû.

„ Homme faible, n'es-tu pas assez flatté  
 „ par tes sens? pourquoi l'être encore par  
 „ tes semblables?

„ La valeur ordinaire fait regarder la  
 „ mort comme le terme des maux; le cou-  
 „ rage que le ciel inspire, la fait envisager  
 „ comme le commencement de la félicité.

„ L'envie étouffe l'esprit; l'émulation  
 „ donne le génie.

„ Il ne faut pas confondre l'indignation  
 „ avec la colere; ce sentiment noble & gé-  
 „ néreux n'appartient qu'aux grandes ames;  
 „ ses effets sont quelquefois aussi violens  
 „ que ceux de la colere, mais son objet est  
 „ noble, c'est un zele brûlant de la justice  
 „ qui allume ses feux sacrés; & si la colere  
 „ n'était un attribut odieux, je dirais que  
 „ l'indignation est la colere de la vertu.”

Cet ouvrage, dont l'objet est si noble,  
 renferme aussi des traits intéressans, qui  
 appuient la grandeur de ces vérités. Mr.  
 l'abbé de Crillon rapporte ces paroles ad-  
 mirables d'un Scythe à Alexandre: “ si tu  
 „ étois Dieu, tu ne ferois pas tant de mal  
 „ aux hommes.”

Jamais on n'a mieux apprécié l'action de  
 Caton, envisagée si différemment; par les  
 uns, comme le comble des vertus; & par  
 les autres, telle qu'une lâcheté qui dé-  
 grade l'homme.

„ Un sage du paganisme (nous ldit notre

„ vrai philosophe) souffre avec constance  
 „ tous les maux de la vie; prêt à perdre la  
 „ liberté, il ne peut y survivre, & se donne  
 „ la mort. Est-ce lâcheté ou vertu? non,  
 „ c'est la faiblesse d'une ame courageuse. „  
 „ “ Molukc, roi de Fez, s'étoit rendu cé-  
 „ lebre par sa justice & par le bonheur de  
 „ ses peuples. Il fut attaqué d'une maladie  
 „ mortelle, lorsque les Portugais entrèrent  
 „ dans ses Etats avec une armée puissante;  
 „ il appelle ses généraux & son frere. Voici,  
 „ leur dit-il, le moment de repousser l'in-  
 „ justice & la violence: je sens que je ne  
 „ puis pas long-tems défendre mes peuples;  
 „ la prudence exige que j'évite les hazards  
 „ d'une bataille; il faut s'assurer la victoire;  
 „ nos ennemis s'avancent indiscrettement  
 „ sur nos terres; je veux employer le peu  
 „ de jours qui me reste à les affaiblir par  
 „ des marches & des contre-marches, & les  
 „ éloigner de leurs vaisseaux; je vous charge  
 „ de mon armée, mon frere, faites-la mar-  
 „ cher devant les ennemis; retirez-vous  
 „ ensuite; suivez le plan que je vous trace;  
 „ j'aurai la vue sur vous; mais sur-tout  
 „ n'engagez aucun combat; l'instant de  
 „ vaincre n'est point encore venu. Quand  
 „ je me sentirai près de ma fin, j'irai me  
 „ mettre à votre tête; nous marcherons à  
 „ la victoire, & je consacre mon dernier  
 „ jour à la liberté de mon peuple.

„ Ses ordres s'exécutent; les ennemis af-  
 „ faiblis font attirés loin du rivage de la mer.  
 „ Enfin, le moment prévu par ce grand roi  
 „ arrive. Faible & expirant, il se fait porter  
 „ sur son palanquin, range son armée en ba-  
 „ taille, parcourt tous les rangs, exhorte,  
 „ presse, anime au combat. Plus le péril est  
 „ grand, plus son ame s'éleve; il voit tomber  
 „ deux rois dans les camps de ses soldats.  
 „ L'ennemi qui n'a plus de retraite, redouble  
 „ ses efforts, &, par des prodiges de va-  
 „ leur, enfonce l'aile gauche de l'armée  
 „ ennemie. Molukc s'en apperçoit, rien ne  
 „ l'arrête; l'épée à la main, il s'élançe, & se  
 „ précipite dans la mêlée; ce dernier trait  
 „ de courage épuise ses forces, il succombe;  
 „ à peine retrouve-t-il sa voix pour ordon-  
 „ ner que l'on cache sa mort à son armée;  
 „ il expire tenant le doigt sur ses levres,  
 „ pour commander le silence à ceux qui  
 „ l'environnent. „

Beau tableau, qui nous offre un sage,  
 maître de sa passion.

„ Un Philosophe dans sa colere fut sur-  
 „ pris par un de ses amis tenant son bras  
 „ levé, mais immobile sur un de ses esclaves;  
 „ j'attends, lui dit-il, que ma colere  
 „ soit passée pour punir cet homme coupable;  
 „ je me sens encore ému; je vous prie  
 „ de le frapper pour moi; il n'est pas juste

„ que cet esclave reste au pouvoir d'un  
„ maître qui ne l'est pas de lui-même. „

On desireroit que l'*Homme Moral* fût plus approfondi ; on prétend que son illustre auteur en propose une nouvelle édition, qui sera plus étendue. Le style de cet ouvrage est noble sans enflure ; c'est par-tout la vérité dans son énergie, & dégagée de ce faste qui n'appartient qu'au sophisme & au bel esprit. Mr. l'abbé de Crillon donne, par ses rares talens, un nouvel éclat à sa maison, si illustrée par les exploits & la bravoure de ce grand homme qui a rendu le nom de Crillon immortel. Il seroit à souhaiter que l'*Homme Moral* fût dans les mains des Souverains, & de tous ceux qui remplissent les premières places. Ils apprendroient leurs devoirs, & l'amour de l'ordre, des vertus & de la religion seroit plus répandu.

V. *Clarisse*, drame en cinq actes & en prose, est emprunté pour le fonds, de la petite histoire composée par Mr. d'Arnaud, & si connue sous le nom d'*Anne Bell* ; mais l'auteur de la piece a quelques beautés qui lui appartiennent ; il a su créer des scènes touchantes, & prouver que le sentiment suffit pour attacher sans les ressources de l'art ; quelquefois il a poussé trop loin la vérité de ses tableaux ; la nature dramatique

est la nature corrigée & embellie ; il ne faut pas croire qu'on doive la présenter au théâtre brute , & telle qu'elle est , mais

« Il n'est point de serpent , ni de monstre odieux ,  
 „ Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux. „

Quoi qu'il en soit, Mr. Perrault (c'est le nom de l'auteur) annonce de la sensibilité, de l'honnêteté & du goût ; il ne tiendra qu'à lui de se faire connoître au théâtre.

VI. *Les quatre poétiques d'Aristote, d'Horace, de Vida, de Despréaux, avec les traductions & des remarques, par Mr. l'abbé BATTEUX, Professeur royal, de l'académie Française & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, 2 vol. in-8°. à Paris.* On croyoit qu'il suffisoit de posséder les langues, & d'avoir des connoissances, pour donner d'excellentes traductions. Mr. l'abbé *Batteux* est un exemple du contraire ; il y a déjà plusieurs années qu'il nous a donné une traduction d'Horace, des plus imparfaites, & où l'on chercheroit vainement le goût & l'élégance du poete latin ; l'Aristote François a les mêmes défauts, ainsi que *Vida*. Mr. *Batteux* a quelquefois donné au texte des explications qu'il a seul imaginées ; ne devoit-on pas toucher aux anciens d'une main plus circonspecte ? mais l'esprit de systême égare aujourd'hui la plu-

part des écrivains; ils ont la manie de vouloir être originaux; ce n'est pas que ces traductions soient dénuées de tout mérite; on peut encore y puiser des lumières, & l'homme qui veut s'instruire les mettra au nombre des ouvrages utiles & nécessaires, sur-tout aux littérateurs; il est facheux que ce plan n'ait pas été mieux rempli.

VII. *Théorie du luxe, ou traité dans lequel on entreprend d'établir que le luxe est un ressort non seulement utile, mais indispensablement nécessaire à la prospérité des états: deux parties réunies en un seul volume in-8°. à Paris, &c.*

Ce sont là encore de ces ouvrages qui émanent plus de l'esprit que de l'expérience & de la pratique. L'auteur s'érige en apologiste du luxe; il le représente sous les couleurs les plus brillantes; il en impose par sa manière adroite d'offrir des discussions systématiques, sous une apparence de vérité qui pourroit lui faire des prosélytes; il abuse de la dénomination du luxe, de ses avantages, bien au dessous des maux qu'il entraîne à sa suite; tout son livre est fondé sur un paradoxe qui ne sert qu'à prouver, non l'utilité du luxe, mais les lumières, la sagacité, & les connoissances de l'auteur, dont le style, d'ailleurs, a de la pureté & de l'élégance.

VIII. Il est bien singulier que, malgré les

efforts de la saine philosophie, l'université de Paris, si célèbre à juste titre, s'obstine à conserver les restes barbares de l'ancienne école. Voici encore un de ces monumens du savoir gothique ; il est intitulé, *Philosophia ad usum scholarum accommodata*, *Philosophie à l'usage des écoles*, par Mr. Segny, Professeur au college de la Marche, 5 vol. in-12. à Paris, &c. Il faut pourtant convenir que ce qui concerne la physique est tiré des meilleures sources, & que l'auteur est un homme de beaucoup de mérite ; il seroit à desirer qu'il eût tout-à-fait quitté les routes trop battues de ses prédécesseurs, & qu'il se fût piqué de penser par lui-même. Notre logique, sur-tout, est encore dans l'enfance ; il n'appartient qu'à quelque génie du premier ordre de nous dégager de ces entraves, & de nous faire marcher d'un pas plus assuré dans le chemin de la vérité.

IX. La mode de réduire tout en esprits, vient de nous procurer *l'esprit de Madame de Maintenon*. Cette compilation en extrait est assez amusante ; il semble qu'on saisisse d'un coup d'œil tout ce qui a dû former le caractère de cette femme célèbre. La cour & la faveur ne l'ont jamais éblouie ; sa raison a toujours conservé cette façon de voir qui appartient à si peu de monde, & sur-tout dans le pays que Madame de Maintenon

habitoit. “ Que ne puis-je vous donner toute  
 „ mon expérience (écrivait-elle à une de  
 „ ses amies) ! que ne puis-je vous faire voir  
 „ l'ennui qui dévore les grands, & la peine  
 „ qu'ils ont à remplir leurs journées ! ne  
 „ voyez-vous pas que je meurs de tristesse,  
 „ dans une fortune qu'on auroit eu peine  
 „ à imaginer ? „ Que ces dernières paroles  
 font remarquables ! malheureux, qui enviez  
 le sort des grands, voilà bien des motifs de  
 consolation !

Ce petit ouvrage a l'avantage d'être un  
 in-12 de 126 pages. Du moins n'accusera-  
 t-on pas l'auteur d'avoir voulu abuser du  
 talent d'écrire ; & il seroit à souhaiter que  
 tous les livres fussent aussi courts que ce-  
 lui-ci !

X. *Histoire de l'Académie royale des Ins-  
 criptions & Belles-Lettres, &c. Tomes  
 XXXIII, XXXIV & XXXV. A Paris,  
 de l'imprimerie royale, & chez Panckoucke,  
 Libraire.*

Ces nouveaux volumes sont dignes des  
 premiers ; on y trouve les éloges de Mrs. le  
 Comte d'Argenson, le Comte de Caylus, &  
 Le Beau, cadet. On y suit le second dans ses  
 voyages, où il a ramassé ces riches matériaux  
 qui formoient son beau cabinet. Il est inu-  
 tile de faire observer que ces recueils sont  
 peut-être ce que nous avons de meilleur en

ce genre ; on desireroit seulement que les auteurs se fussent moins étendus sur des matieres peu intéressantes ; il y a des bot-tes à fixer à l'esprit de recherches ; les pas-ser , dégénere en puérité , & le savant alors n'instruit plus ; il ne fait que causer de l'en-nui , & malheur à tout écrivain qui fait bâil-ler. Le lecteur rebuté laisse échapper des traits qui , moins délayés , frapperoient & conduiroient au but que l'auteur s'est pro-posé.

XI. Il vaque une place à l'Académie Française par la mort de Mr. le Comte de Clermont , Prince du sang. Mr. de Belloy s'est mis sur les rangs ; des plaisans ont dit qu'il desireroit d'entrer dans cette célèbre Société pour apprendre le françois ; en effet , nous n'avons pas aujourd'hui d'écrivain qui blesse plus sa langue que Mr. de Belloy ; si les Boileaux & les Racines revenoient , ils se-roient bien étonnés de voir un semblable aspirant. Mr. le Mierre sollicite toujours la même grace ; mais il n'a que son mérite. Sans intrigues , sans cabales , il ne peut gueres espérer d'avoir la préférence sur des écri-vains qui ont le malheur d'être protégés ; quand les talens s'éleveront-ils par eux-mêmes ? Est-ce aux gens du monde à distri-buer les honneurs littéraires ?

XII. Le *Colisée* ressemble à ces malades

qui vivent par artifice. Son Médecin vient d'être la célèbre Mlle. Le Maur, qui, à l'âge de soixante & huit ans passés, a goûté encore le plaisir de rassembler tout Paris; on a trouvé qu'elle avoit des restes précieux de cette voix qui étoit celle de la Déesse même du chant français; mais ce moyen employé, on ne fait plus quelle ressource emploieront les entrepreneurs de cette salle de divertissement; il n'ont point rempli leur objet; on prendroit cet édifice pour une chapelle qui n'attend plus que des tombeaux & des lampes funéraires. Le grand défaut sur-tout que les connoisseurs lui reprochent, c'est le manque d'unité; & dans tous les arts d'imitation, ce premier principe négligé, il est difficile de s'appuyer sur d'autres beautés.





## TROISIEME PARTIE.

## PIECES FUGITIVES.

I. *A la vertueuse Jeunesse des contrées de la Suisse, où la langue française est en usage.*

MESSIEURS,

ON voit quelquefois des fruits précoces sur de jeunes arbres, & des productions prématurées fortir du cerveau de jeunes enfans. La nature ne m'a pas départi (\*) de si rares faveurs; mais je fais qu'après qu'on les a admirées un moment, on leur préfère les excellens fruits qui ont atteint leur maturité. Aussi n'est-ce pas mes faibles essais que je propose ici, mais une petite piece ingénieuse, dédiée à la jeunesse de Zurich, de la part de la bibliothèque de cette Ville. Les belles leçons qu'un sage Mentor y donne aux Citoyens naissans du

(\*) Mr. Chr. L. L. n'est âgé que de onze ans & demi.

premier Canton, m'ont paru intéresser aussi tous ceux du reste de l'Helvétie, qui ambitionnent également la qualité de vrais compatriotes; & je me suis flatté, qu'en consacrant les prémices de ma plume, à vous interpréter des sentimens si généreux, c'était une occasion favorable de vous marquer mon zèle & mon dévouement.

Cette piece est précédée d'une gravure, qui représente deux armées campées; & dans l'intervalle, sous un grand arbre, des soldats des deux camps, qui mangent ensemble assis sur le gazon.

## §

Jeune homme, voyez-vous ces deux armées campées à une certaine distance l'une de l'autre? Vous aurez peine à le croire; rien pourtant n'est si certain; ces peuples armés l'un contre l'autre, sont étroitement alliés, & le sujet de la guerre qu'ils se font, c'est la RELIGION.

COMMENT! des amis, des freres, qui tant de fois verserent ensemble leur sang pour la liberté, & se promirent solennellement toutes sortes de secours & de services; (car c'est ce qu'emportent, me disiez-vous, leurs engagements sacrés, auxquels on a donné le nom de CONFÉDÉRATION: ) ces gens,

dis - je , qui se sont juré une amitié , une fidélité inviolables , vont combattre les uns contre les autres ; & cela pour cause de religion , pour une religion pure & sainte ; & qui , telle que la pratiquoit son divin Auteur , ne recommande rien tant à ses sectateurs , que le support & la charité ! Ah ! jusques ici j'écoutois avec plaisir les beaux traits que vous me racontiez des grandes actions de nos ancêtres ; mais pour le coup j'en détourne les yeux , je ne puis soutenir la vue d'une scène aussi tragique que celle de freres , qui , après s'être disputé à Laupen l'honneur de se sacrifier les uns pour les autres , vont maintenant se massacrer pour avoir appris à honorer & à servir un Dieu , qui est la charité même.

Il est vrai , jeune homme , que c'est un triste spectacle , de voir des hommes qui , après s'être promis une inviolable fidélité , & l'avoir gardée héroïquement , tournent avec acharnement contre eux-mêmes la force de ces bras qu'ils employeroient de concert à repousser leurs plus implacables ennemis ; & cela , pour une doctrine qui ne respire que la paix , & qui forme essentiellement la paix par excellence. Mais reconnaissez ici , jeune homme , la faiblesse des pauvres mortels ; voyez comment les passions peuvent étouffer en eux ces principes de fidélité

& d'amour, qui existent si purs dans votre cœur, & comment l'erreur & la superstition savent armer des bras faits pour s'embrasser en frères, & convertir la concorde en ordres barbares, dictés par une haine féroce, pour s'égorger mutuellement.

Cependant, afin que vous ne détourniez pas entièrement vos regards de ces objets, je vous ferai remarquer près de ce bocage, au milieu de tout cet appareil guerrier, une scène propre à vous rassurer, tant elle caractérise bien les droits renaissans de l'humanité. Mais auparavant je vous apprendrai en peu de mots l'occasion de cette guerre, & qui sont ces combattans.

Le camp le plus proche de nous, est celui des Zuricois, des Bernois & de leurs Alliés, qui tous ont adopté la même réforme en matière de foi & de mœurs. Ceux qui campent plus loin dans cette vallée, ce sont les troupes de Lucerne, d'Uri, de Scheveitz, d'Undervald, de Zug & leurs Alliés. Tous ces derniers avaient de l'éloignement pour la même réformation, & ils ont préféré de s'en tenir à leur ancienne croyance. C'est sur cette adhésion des uns à la réforme, & le refus des autres, que les Confédérés se divisèrent; ou plutôt, que toutes fortes de passions violentes s'allumerent tout-à-coup chez eux. A l'occasion d'un ouvrage, d'ail-

leurs univerfellement reconnu utile & néceffaire , la difcorde naquît parmi des freres & des confédérés. C'eft là ce qui les a pouffés à venir affeoir des camps dans les gras pâturages des bords du Limat , à Goeldis-Brunen , près de Cappel. Ces rians environs & la vue d'un lieu où jadis ils combattirent enfemble pour la liberté , ne devoient-ils pas leur rappeler le fouvenir de cet héroïfme & de cette étroite union qui les y rendit vainqueurs d'une multitude d'ennemis , & les empêcher de fouiller du fang de leurs freres , ces campagnes chéries ? Peut-être eft-ce auffi ce qui porta les Chefs des deux armées à convenir d'une fufpention d'armes , & ce qui occasionna l'aventure fuivante.

Les fentinelles des postes avancés étaient affez près l'une de l'autre. Souvent elles fe connoiffaient & s'entretenaient familièrement des victoires auxquelles elles avaient eu part. Il y avait difette , fur-tout de pain , dans le camp des cinq Cantons , & l'abondance régnait dans l'armée de Zurich. Un jour deux foldats des cinq Cantons poferent une écuelle remplie de lait , fur la ligne de féparation qui avait été tirée , de maniere qu'elle fe trouvait moitié fur leur terrain , & moitié fur celui des ennemis : enfuite ils s'affirent à côté fur l'herbe , &

inviterent à ce régal les sentinelles Zurichoises les plus proches, en les priant d'apporter du pain, pour appaiser mieux leur faim. Ceux-ci ayant accepté l'offre, & s'étant aussi assis du côté qui appartenoit à leur territoire, couperent leur pain dans cette grande gamelle de lait. Tous ces gens armés l'un contre l'autre, mangerent ensemble; lorsqu'une tranche de pain flottoit sur le lait delà du centre, & que l'un tâchoit de l'attraper, on lui frappoit avec la cuiller sur la main, en s'écriant : Eh, frere, ce morceau n'est pas sur votre district. C'est en plaisantant ainsi, qu'ils acheverent de manger leur lait en commun; après quoi chacun retourna à son poste.

Pourrais-je, ô jeune homme, retenir mes larmes? ces mêmes soldats qui viennent de se réjouir ensemble, s'égorgeront encore le même jour, ou le lendemain, ou dans peu de jours, ou enfin à la premiere rupture, à moins que la paix ne se fasse. Et pourquoi? parce que le caprice & la superstition l'auront ainsi voulu. Aussi le Député de Strasbourg, qui avoit offert sa médiation, spectateur de cette scene, en fut ému, & dit à ceux qui l'entouraient : Les Suisses ne sont-ils pas de singulieres gens? au milieu même de leurs querelles, ils se donnent des marques d'amitié.

Jeune homme , une pareille scene , qui se passe dans le fracas des armes , a-t-elle de quoi vous toucher ? Ce retour d'amitié , dans le tems même qu'on avait résolu de se battre ; ces droits de la nature & de l'humanité , qui renaissent au fort du tumulte des passions , ne vous pénètrent-ils pas jusqu'au fond de l'ame ? --- Confédérés , freres , s'écria ici le jeune homme , je ne puis me contenir plus long-tems : ah ! lorsque l'envie de vous faire la guerre vous prendra , hâtez-vous de vous rappeler les droits sacrés de l'humanité , n'allez pas plus loin ; & fussiez-vous déjà en campagne , arborez sur vos frontieres les étendards de la paix , rappelez - vous cette ancienne amitié , & cette constante fidélité , qui furent pour vous la source de tant de succès & de bonheur. Que le tableau que nous venons de contempler vous apprenne combien la guerre , avec ses appareils formidables & ses suites funestes , est à redouter. A l'exemple de ces Alliés , malheureusement devenus ennemis , assistez-vous avec joie les uns & les autres dans vos besoins. Que l'état ami se prête aux besoins de ses amis , par un paisible commerce , de bons offices & des secours fraternels. Se prévenir ainsi par des bienfaits , est une émulation digne de freres , & la conduite qui peut honorer le plus

des Confédérés. Ensuite , loin de vous toute division. De fideles Confédérés savent se réconcilier & se réunir dans des festins d'amis , & dans des conférences amicales. Peres , confervez-nous jusques aux tems les plus reculés , un avantage si précieux.

Mais , ô jeune homme , où votre zele vous porte-t-il ? Rapprochez-vous du sujet , & tirez de cette histoire , des leçons pour vous-même. Résistez de bonne heure aux passions , pendant que vous êtes encore à même de réfléchir à quoi elles pourraient vous entraîner ; car aussi-tôt que vous serez engagé dans leur tourbillon , vous n'entendrez plus ni la voix ni les respectables droits de la raison. Mais si vous aviez jamais le malheur de vous laisser surprendre par cet esprit de vertige , saisissez le premier moment de tranquillité , où vous vous apercevrez de votre aveuglement , & alors suivez les conseils que le retour de la raison vous dictera : c'est un moyen infailible de rallumer une salutaire lumiere dans votre ame.

Abstenez-vous , jeune homme , de haïr qui que soit à cause de sa religion : plaindre les errans , en avoir compassion , voilà les droits de l'humanité ; mais on ne doit jamais les prendre en haine. Eh ! de grace , pourquoi vous irriter contre quelqu'un qui

conçoit les choses différemment, ou qui les a apprises autrement que vous, ou qui, peut-être, n'oserait penser d'une autre manière ? En le persécutant, lui communiquez-vous plus de conception ? ou par cela même ne lui raviriez-vous pas les moyens de s'éclairer ? Travaillez à sa conversion, j'y consens ; mais si cet ouvrage rencontre des obstacles invincibles, usez de support à son égard, gardez-lui la foi que vous lui devez d'ailleurs.

II. *Le Triomphe de la Nature, par  
Mr. d'Arnaud.*

RAREMENT la nature perd de ses droits ; tôt ou tard elle triomphe de la violence des passions, & reprend son empire sur le cœur le plus rebelle ; la vertu semble être née avec nous ; le vice la combat, mais il ne saurait la détruire.

Déricourt avait épousé une femme dont les bonnes qualités égalaient les agrémens, ce qui perpétue le bonheur & prête au mariage un charme toujours nouveau ; ils avaient une fille unique, qu'on nommait Henriette, & qui touchait à sa dix-huitième année : cette jeune personne réunissait aux graces une façon de penser solide & bien au dessus de son âge ; sa mere était sa meil-

leure amie. On eût dit qu'elles étaient deux tendres sœurs qui n'avaient nulle réserve l'une pour l'autre. La mere ne connaissait nul plaisir que celui de s'occuper de sa fille ; Henriette n'aimait & ne voyait que sa mere ; elle volait au devant de ses moindres desirs. Un jour elle s'aperçut que cette mere chérie s'efforçait de cacher une profonde tristesse qui la dévorait : aussi-tôt Henriette est alarmée : -- Ma mere, qu'avez-vous qui peut vous affliger ? pardonnez-moi ma curiosité ; mais il ne m'a pas été possible de résister au mouvement qui m'emporte ; auriez-vous des chagrins que je ne puisse faire cesser ? du moins je les soulagerai ; je verserai des larmes avec vous ; ma tendre mere, ne me refusez pas, je vous en conjure, de me dire le sujet de cette vive douleur ; encore une fois, daignez excuser une question imprudente ; mais vous souffrez, & j'ai le cœur déchiré de ce spectacle. --- Je ne souffre pas, ma fille, il y a des instans : --- Vous ne souffrez point, & je vois des pleurs qui vous échappent ! ah ! laissez-les couler dans un cœur que vous avez formé, & qui sans cesse est ouvert au vôtre ; songez que vous avez eu la bonté d'ajouter le nom d'amie à celui de fille, & ces deux titres me sont également précieux. --- Je fais, ma chere Henriette, que vous m'aimez. --- Ah !

ma mere , quelle faible expreffion ! dites que je vous adore , que vous m'intéreflez mille fois plus que moi-même , & votre ame ne s'épanche point dans la mienne ! --- Henriette , il eft des chagrins que l'on doit taire ; quelquefois on s'avilit à fes propres yeux , en fe livrant à d'injuftes foupçons ; & puis quand l'amour propre eft offensé , c'est bien affez de favoir ce qui nous humilie , quelquefois même on voudrait fe le diffimuler ; comment montrer aux regards d'autrui ces fortes de bleffures ? elles doivent rester dans le cœur ; c'est le tems qui les guérit.

Cette infortunée prononça , en foupirant , ces dernieres paroles , & fa fille fe retira pénétrée de fa fituation.

Henriette cherchait à s'éclairer fur la caufe de ce chagrin qui ne fe fait qu'augmenter. Environ un mois après cette conversation , elle furprend dans ce jardin fa mere qui regardait attentivement un portrait en mignature de fon mari , & qui l'arrosait de fes larmes. Oh ! pour le coup , ma mere , s'écrie Henriette , vous ne me cachez point le fujet de votre trifteffe ; je vous vois dans les mains le portrait de mon pere , & vous pleurez ! lui ferait-il arrivé quelque malheur ? --- Le malheur , ma fille , n'est que pour moi ; & à ce mot elle cede à une abondance de fanglots. --- Mon pere vous

aurait fait quelque peine? il ne vous aimerait plus? --- Tu l'as dit, ma fille, répond madame Déricourt, en se jettant dans les bras de Henriette; voila le trait qui me perce le cœur, & qui me fera mourir: non, ce ne sont point de vaines alarmes, il n'est que trop vrai, ma chere Henriette, j'ai perdu tout ce qui m'attachait à la vie; le cœur de ton pere m'est enlevé, & pour jamais! --- Il n'est pas possible, ma mere, vous vous êtes trompée. --- Plût au ciel que ma crainte n'eût aucun fondement! mais je te le répète, ma chere enfant, il ne m'est plus permis d'en douter. Ne sois point exposée à de pareilles épreuves. Quand tu auras un époux, ne connois point le malheur d'être privée de sa tendresse; c'est sans doute le plus affreux des revers pour une femme sensible, & qui n'a rien à se reprocher. --- Non, ma mere, non; mon pere n'a pu cesser de vous aimer; c'est votre amour pour lui, qui vous fait illusion; peut-être n'a-t-il manqué qu'à ces délicatesses de sentiment, qui ne sont pas essentielles. --- On voit bien, ma fille, que vous n'avez pas encore aimé; comptez-vous pour rien ces délicatesses? une fois altérées, la passion ne tarde pas à diminuer, & la tendresse vient aussi à s'éteindre; celle de votre pere m'est entièrement ravie. Il y plus de vingt ans

que nous sommes unis par un nœud que l'intérêt, ni des vues politiques n'ont point contracté : le rapport de nos goûts , de nos penchans , fortifié par l'aveu de nos familles , l'amour le plus pur ; voilà , ma fille , ce qui a formé notre mariage. Tous les jours nous nous aimions plus tendrement : vous êtes le seul gage qui nous soit resté de cette ardeur mutuelle : vous avez été élevée dans notre sein ; votre pere s'est applaudi de votre naissance , & les caresses qu'il vous donnait m'attachèrent à lui davantage. Depuis près de deux ans je l'ai vu changer à mon égard. Ces conversations si intéressantes , où nous parlions de cœur , où son ame demandait à s'épancher dans la mienne , où il me communiquait ses plaisirs , ses chagrins , ses moindres pensées ; tous ces détails qu'un amour tendre fait avidement , se sont perdus peu-à-peu ; il a d'abord commencé par des absences , qui sont toujours devenues plus fréquentes ; enfin j'ai appris qu'il voyait souvent madame Dangeuil ; elle est du nombre de ces femmes séduisantes , qui , sous un air de vertu , cachent adroitement leur coquetterie. Savez-vous , ma fille , jusqu'à quel point je me suis humiliée , & sans effet ? succombant sous ma douleur , ne pouvant seulement soutenir l'idée d'un moment d'infidélité de la part de mon mari , j'ai cédé à

mon amour ; j'ai couru chez madame Dangeuil ; je lui ai ouvert mon cœur avec une franchise qui méritait la sienne ; je ne lui ai point laissé ignorer ma jalousie , mes défiances , les peines mortelles que je ressentais. Cette femme artificieuse a mis dans ses réponses toute la dissimulation de cette froide politesse qui n'est que la science du mensonge , & je me suis retirée , plus convaincue que jamais de sa fausseté & de la certitude de mes soupçons. Eh ! comment n'en resterais-je qu'à l'inquiétude & à la crainte ? Ma fille , il m'est tombé dans les mains une lettre ; . . . tout est découvert , tout est assuré. Cette Dangeuil possède la tendresse de mon époux , & je n'ai plus qu'à mourir.

Henriette voit sa mere s'abandonner à l'excès de son chagrin ; elle la serre dans ses bras. Il ne faut point désespérer de ramener à vous un cœur où vous avez régné ; ma mere , ayez la force de porter vos plaintes à mon pere lui-même ; il ne pourra soutenir ce spectacle ; vous l'emporterez sur toutes les séductions de cette dame Dangeuil. J'ai voulu plusieurs fois , interrompt madame Déricourt , tenter cet entretien , dont dépendent ma tranquillité , ma vie même ; mon mari a toujours pris soin de l'éviter ; & quand j'ai paru obstinée à sollicitier une explication , il m'a fermé la bouche

avec

avec ce ton d'autorité si affligeant pour le sentiment, & auquel il ne m'avait point accoutumée. Il est inutile, Henriette, d'aspirer à cette conversation, elle ne me rendrait pas le cœur de votre père; elle ne ferait que l'importuner, & ajouter aux torts que j'ai à ses yeux; car nous sommes coupables aux regards des personnes qui ont à rougir en notre présence, & la mienne est un reproche secret pour votre père. Il doit venir ici, reprend Henriette, je vous en conjure au nom de cet amour qui me fait partager vos peines, daignez essayer une nouvelle tentative, & parler devant moi à mon père; il sera obligé de vous écouter; ma présence prêterait une nouvelle force à vos larmes; elles ne couleront pas en vain, j'ose l'augurer.

Madame Déricourt promet tout à sa fille, quoiqu'elle fût persuadée que cet entretien aurait le sort des autres, & qu'elle ne serait point entendue. Déricourt entre dans l'appartement avec cet air de réserve qui repousse & intimide; sa femme s'efforça de dissimuler son trouble; Henriette courut dans les bras de son père, & l'accabla de caresses; il regardait sa fille, & paroissait éprouver de l'émotion. Je ne fais si je me trompe, lui dit sa femme; mais, Monsieur, votre santé souffrirait-elle quelque altéra-

tion? j'apperçois du changement sur votre visage : c'est avoir, Madame, les regards bien pénétrants; je desiré que vous vous portiez aussi bien que moi. — Ah! Monsieur, ce desir - là est trop faible pour me rendre à la vie! . . . Déricourt, bientôt vous ferez délivré de moi. — Que voulez-vous dire, Madame? — Que je me meurs, que c'est vous qui me causez la mort, que je vous aime plus que jamais; . . . du moins que j'expire avec la pensée que je vous coûterai quelques larmes.

Déricourt veut sortir de l'appartement; sa femme s'oppose à son passage. — Vous m'avez entendue; & vous acheverez de trancher des jours qui me sont insupportables, ou je vous forcerai de contempler votre ouvrage. Cruel époux, il y a près de deux années que vous enfoncez le poignard dans mon sein, que vous me trahissez, que vous ne m'aimez plus: Ah, Déricourt, quelle image! ai-je mérité de pareils coups? Votre tendresse, vous le savez, fesoit tout mon bonheur; je n'aurois demandé au ciel d'autre bien, que la continuation de cette tendresse, sans laquelle je ne saurois vivre, & elle m'est ôtée; j'ai une rivale.

Déricourt fait ses efforts pour se retirer; Henriette s'écrie, en tombant à ses genoux qu'elle embrasse, mon pere, vous verrez les

larmes de ma mere, vous entendrez ses cris ; ou vous aurez deux victimes à immoler , votre femme & votre fille.

Déricourt repousse l'une & l'autre avec dépit ; Henriette se relève précipitamment & court à sa chambre ; sa mere ne tarde pas à l'y suiivre ; elle la trouve sans connoissance : venez , crie-t-elle à son mari , qui étoit déjà sur l'escalier ; venez , barbare , jouir de toute votre inhumanité : s'il ne vous reste plus le moindre sentiment pour moi , du moins ayez pitié de votre fille : qu'elle vive pour m'aider à supporter les malheurs dont vous m'accablez !

L'amour paternel se fait entendre ; Déricourt vole vers sa fille , l'embrasse , la rappelle à la vie ; elle rouvre les yeux pour voir son pere , qui se jette dans le sein de son épouse. Tu l'emportes , lui dit-il , je te rends mon cœur , mon amour ; accorde-moi un pardon que je m'attacherai à mériter le reste de ma vie ; ma chere fille , poursuit-il , en tendant la main à Henriette, répondra de ma promesse ; n'y consens-tu pas , Henriette ?

Déricourt , sa femme & sa fille demeurent quelque moment dans ce silence , l'expression si vive du sentiment ; ils confondent leurs embrassemens , leurs pleurs ; & Déricourt fut désormais le plus tendre & le plus fidèle des époux.

## VERS DE Mr. D'ARNAUD,

*A Madame la Marquise qui devoit faire  
représenter COMMINGE sur son théâtre,  
& y jouer elle-même le rôle d'EUTHIME.*

*On m'a dit que vous étiez belle,  
Et je le crois; car tant d'esprit  
Qui brille sans fausse étincelle;  
Un goût que l'étude affermit;  
Un ton léger qui réunit  
Le solide & la bagatelle;  
L'expression si naturelle;  
L'art d'embellir ce qu'on écrit,  
D'une couleur vive & nouvelle;  
Le sentiment, qui seul suffit,  
Et dont la magie est réelle.  
Tous ces talens, en vérité,  
N'annoncent point une mortelle,  
Mais une jeune déité  
Que l'amour fit sur son modèle.  
L'amour possède également  
L'heureux don de plaire & d'écrire,  
Et c'est par ce double agrément,*

Que vous étendez son empire :  
 Image de ce Dieu charmant ,  
 Protégez les vers qu'il inspire ;  
 Mon dévot & lugubre amant ,  
 Sur votre théâtre élégant ,  
 Brûle en ce jour de se produire :  
 Daignez vous-même le conduire ;  
 Contre les malins détracteurs  
 Prêtez-lui d'invincibles armes ,  
 De vos yeux les traits séducteurs ,  
 De votre voix les sons flatteurs ;  
 Faites ressentir ses alarmes ,  
 L'emportement de ses douleurs ,  
 Et sur-tout ses tendres ardeurs ;  
 Quoiqu'il ait arraché des larmes ,  
 Comminge a trouvé des frondeurs :  
 Il faut bien avoir des censeurs ;  
 Mais qu'il se montre avec vos charmes ,  
 Vous lui gagnerez tous les cœurs .





## V E R S

A Mr. le Comte de \*\* au sujet d'un mal  
d'yeux qu'avoit l'auteur.

*Du célèbre & sublime Homere ,  
J'aurai , cher Comte , incessamment ,  
Non l'art & d'instruire & de plaire ,  
Mais le funeste aveuglement.*



*En vain Phébus accourt me dire  
Que cet enfant , qui l'a dompté ,  
Et qui monte avec lui ma lyre ,  
Ne jouit point de la clarté.*



*De la douleur qui m'importune ,  
Cet exemple console peu ;  
Doit-il me flatter ? la fortune  
Est aveugle , ainsi que ce dieu.*



*Lui-même , hélas ! dont la lumiere*

*Me conduisit dès le berceau,  
En vain sur ma triste paupière  
Promet d'étendre son bandeau.*



*De cette fortune hautaine  
Qui n'offre qu'un spectacle ingrat,  
Des cours & de leur pompe vaine  
Je ne regrette point l'éclat.*



*Encor moins la beauté hardie  
Que Zulmire ne doit qu'à l'art ;  
Le masque de la perfidie  
Que son cœur nourrit sous le fard.*



*Des prés, de la simple verdure  
Je regrette la vérité,  
Des merveilles de la nature  
La constante variété.*



*Je regrette cette onde pure,*

❶ JOURNAL HELVÉTIQUE.

*Qui, lavant les pieds d'un ormeau  
Dans son crystal, sans imposture  
Répète un champêtre tableau.*



*Je regrette la jouissance  
De ce printems, le dieu des fleurs,  
Qui rend à nos bois la naissance,  
Et peint nos champs de ses couleurs.*



*Je regrette jusqu'ici l'image  
Qui détruit cet enchantement,  
Quand la nature, en esclavage,  
Gémit sous un voile d'argent.*



*Dans un chemin semé d'opales,  
Je ne verrai plus le soleil,  
Du sein des mers orientales,  
S'élever sur un char vermeil.*



*Au bout de ta course brillante,*

*Bel astre, je ne verrai plus  
Se noyer ta clarté mourante,  
Au vaste océan d'Hesperus.*



*Enfin je ne verrai plus Lise,  
Lise plus belle qu'un beau jour,  
Qui n'a d'esprit que la franchise,  
Et de sentiment que l'amour.*



*Après ce coup qui me menace,  
Dont j'ai déjà vingt fois frémi,  
Peut-il être une autre disgrâce? . .  
Je ne verrai plus mon ami!*



*Dieux, dont j'éprouve la colere,  
Dieux, à mes regards satisfaits,  
Laissez une image si chere;  
Cachez-moi les autres objets.*



*Que la clarté me soit ravie,*

*Comte , je reverrai ton cœur ,  
 Cette ame que n'a point flétrie  
 Un monde faux & corrupteur.*



*L'amitié fidelle & sincere  
 Peut voir sans le secours des cieux ;  
 La reconnoissance l'éclaire ,  
 Et le cœur a toujours des yeux.*





QUATRIEME PARTIE.

---

LE  
NOUVELLISTE SUISSE,  
*ou*  
ANNALES POLITIQUES  
DE L'EUROPE.

---

TURQUIE.

**C**onstantinople. Non seulement le sieur Obrescow Ministre de Russie, & sa famille, mais encore tous les Russes qui se trouvoient ici, ont obtenu la permission d'aller se rassembler à Démotica, pour retourner dans leur patrie. On leur fournit 40 chariots pour le transport de leurs bagages, & on leur donne une escorte de 200 Janissaires.

Les milices levées dans cette capitale, y ont commis pendant quelque tems les plus grands défordres, jusqu'à ce qu'on les ait

fait partir pour joindre l'armée; & par la même raison, tous les mariniers ont eu ordre de s'embarquer incessamment.

On mande de Smyrne, que les enrôlemens ne s'y font plus avec le même succès qu'au commencement de la guerre, tant on redoute la valeur des Russes, & que les vaisseaux de cette dernière nation continuent à croiser entre les isles de Scio, de Mételin & de Paros.

### R U S S I E.

*Petersbourg.* On a publié une relation détaillée de l'expédition du Major Weisfmann, contre la ville de Tuttscha, dont il s'est rendu maître après avoir battu & chassé un corps d'infanterie & de cavalerie Turques qui la défendoit, de même que quelques barques armées qui venoient au secours de cette place. Ensuite de quoi il s'est retiré avec tout son monde, emmenant deux pièces de canon prises sur l'ennemi, & ayant encloué tout le reste de leur artillerie.

Depuis lors on a reçu l'importante nouvelle que ce même Officier ayant de nouveau passé le Danube le 25 Avril, suivi d'un corps de troupes, il avoit attaqué la ville d'Isaccia, défendue par 6000 Turcs, & s'en étoit emparé, qu'il avoit ensuite encloué 50

canons, mis le feu aux magasins, bateaux & galères, & étoit heureusement revenu à Ibraïlow.

Les derniers avis de l'armée du Comte de Romanzow, portent que ce Général a transporté son quartier de Jassy, capitale de la Moldavie, à Ibraïlow, place forte sur le Danube.

S U E D E.

*Stockholm.* S. M. le Roi de Suede arriva heureusement le 31 Mai dans cette capitale, & fut reçue aux acclamations de tout le peuple. On lui avoit préparé une entrée magnifique. Le lendemain le Magistrat & les divers Colleges ou Tribunaux eurent l'honneur de le complimenter.

L'ouverture de la Diète se fit le 13 Juin avec les cérémonies accoutumées. On commença dès l'après-midi l'examen des pleins pouvoirs de ceux qui doivent y assister de la part des quatre États, savoir, de la Noblesse, du Clergé, des Bourgeois & des Payfans; ce qui donna lieu à de vifs débats. Il paroît que le parti de l'opposition s'affoiblit de plus en plus, & même qu'il ne fera question dans la prochaine Diète que des obseques du feu Roi, & du couronnement de son successeur.

La marche d'un corps de troupes Russes

vers la Finlande, semble menacer cette province, qui, forte par sa situation, est encore défendue par dix mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie Suédoises. Ces mouvemens de la part d'une Puissance si formidable, pourroient dans la présente Diète affoiblir le parti des chapeaux, qui est celui du Roi, & fortifier celui des bonnets qui lui est opposé.

D A N E M A R C K.

*Copenhague.* Le Roi vient d'établir un Hôpital pour les enfans de soldats que leurs peres ne pourront pas nourrir. Ils y seront élevés, entretenus & occupés aux travaux de la campagne, jusqu'à l'âge de 25 ans, après quoi ils seront libres & maîtres de leur sort.

On construit, & même on a déjà lancé à l'eau plusieurs galiotes à bombes, qui paroissent destinées pour une nouvelle expédition contre Alger.

Il y a eu une révolte dans le Jutland, au sujet de la capitation qui se paie chaque mois. Les chefs des mutins ont été saisis, & les autres sont rentrés dans le devoir.

P O L O G N E.

Les confédérés, malgré les pertes multi-

pliées que l'on ne cesse de publier qu'ils ont faites, s'augmentent de jour en jour, & semblent menacer Cracovie, dont ils s'approchent avec un gros corps de troupes & beaucoup d'artillerie.

On assure qu'une nouvelle confédération s'est formée en Lithuanie, & que le détachement de soldats qu'on y avoit envoyé pour lever les deniers royaux, est revenu sans avoir pu les recevoir.

Le cordon des troupes Prussiennes s'est encore approché davantage de la Posnanie; ceux de la Silésie brandebourgeoise & de la Poméranie en font de même. On publie qu'une partie de ces troupes s'est emparé de Worms.

### A L L E M A G N E.

RATISBONNE. La disette des vivres augmente & se fait sentir vivement en Suabe & en Franconie. Elle est si grande dans cette ville, que pour épargner la plus grande consommation de farines pendant les jours maigres, on a permis de faire gras tous les vendredis & samedis, jusqu'au 1<sup>er</sup>. Janvier prochain.

Les envoyés de Baviere ont présenté un mémoire à la Diète, qui porte que S. A. E. voyant qu'il ne reste plus assez de bled dans

les états pour en nourrir les habitans , se trouvoit dans l'impossibilité de permettre qu'on en exportât pour l'approvisionnement de cette ville, & avoit en conséquence fait des représentations à l'empereur, pour l'engager à faire proposer la translation de la Diète ailleurs, en avançant le tems des vacances. Ce mémoire a causé de grands débats parmi les membres de la Diète, qui l'ont envisagé comme attentatoire à leurs immunités ; & après l'avoir examiné & délibéré sur son objet, ils ont conclu, à la pluralité des suffrages, que S. M. I. seroit suppliée de maintenir la Diète dans le lieu où elle réside depuis si long-tems.

*Vienne.* Malgré toutes les apparences d'une prochaine cessation d'hostilités entre la Russie & la Porte, les préparatifs de guerre continuent ici avec vigueur ; on leve de nombreuses recrues en Bohême, & dans les autres pays héréditaires. Il se fait des envois de troupes & de munitions en Hongrie, & l'on y construit des maisons pour les colons qui se rendent de toutes les parties de l'empire dans ce pays-là, afin d'en repeupler quelques quartiers.

On vient de publier un édit, qui ordonne aux curés des états héréditaires, de vendre sans délai tous les fonds attachés à leurs bénéfices, & du revenu desquels ils jouissent.

L'argent

L'argent qui en proviendra formera un capital dont la rente sera distribuée chaque année équitablement , pour qu'aucun pasteur ne manque du nécessaire, tandis que d'autres vivent dans une trop grande aisance.

### I T A L I E.

*Rome.* Les chanoines de divers chapitres , & sur-tout de celui de St. Jean de Latran , qui fournissent annuellement des sommes pour la pension d'un certain nombre d'élevés dans les divers colleges de cette ville , dirigés par les jésuites , ont obtenu qu'il seroit nommé un visiteur apostolique , pour examiner l'état de ces colleges , & vérifier l'emploi de ces mêmes sommes.

*Venise.* On a reçu avis , que les isles de Paros , de Milo , de Naxos & de Tine se sont soumises aux Russes , paient des contributions & fournissent au besoin , des troupes , qui consistent en 2500 hommes de débarquement. Une partie de la flotte de cette nation croise devant les Dardanelles , & une autre partie devant Smyrne , pour intercepter les convois qui arrivent aux Turcs. Suivant des lettres de Constantinople , le grand-visir doit avoir reçu ordre de rester tranquille dans son camp , jusqu'à ce qu'on lui envoie de nouvelles instructions.

## F R A N C E.

*Verfailles.* S. M. a nommé le duc d'Aiguillon ministre & fecretaire d'état au département des affaires étrangères, & en même tems furintendant des postes & relais du royaume.

*Paris.* Il paroît fucceffivement un grand nombre d'édits nouveaux, déclarations, lettres-patentes, arrêts du confeil d'état du roi, concernant la réformation des tribunaux, la fuppreffion des offices, ou création de nouveaux, diverfes matieres de finances.

Malgré l'exil de 30 confeillers du châtelet, le lieutenant civil, accompagné de douze des confeillers reftans, fe rendit chez le chancelier, pour lui apprendre qu'ils avoient repris le fervice, & lui demander le rappel de leurs confreres. Mais ce magistrat leur répondit d'une maniere à leur laiffer peu d'efpérance; & le lieutenant civil le pria de ne point nommer de nouveaux offices pour le châtelet avant la rentrée de la St. Martin, offrant fes collegues reftant en exercice, & lui, de faire tout le fervice jufqu'à ce tems-là.

L'expérience prouve aujourd'hui combien on s'eft abusé en avançant, que le commerce, au-delà du Cap de Bonne-Efpé-

rance, pouvoit se faire par des particuliers. Le gouvernement paroît être convaincu du contraire, & desirer qu'il se forme quelque nouvelle société, qui, en succédant à la compagnie des Indes, puisse reprendre cette branche immense & lucrative de commerce.

On vient d'imprimer, sous le titre de *Monumens précieux de la sagesse & de la fermeté de nos Rois pour le maintien de leur autorité*; un recueil de loix, où l'on voit quel ministère les rois de France ont laissé aux magistrats des cours souveraines, & comment ils se sont conduits, lorsque ceux qui devoient l'exemple de l'obéissance ont excité les autres à la révolte.

*Rennes.* Des exempts de police, venus de Paris, ayant enlevé, de nuit, les papiers du substitut du procureur général, le parlement de cette province a cru devoir adresser au roi de fortes remontrances à ce sujet.

Des lettres écrites du fort royal de la Martinique, portent que les fourmis continuent à y faire les plus grands ravages. L'île de Ste. Lucie s'est ressentie la première de ce fléau. Ces insectes rongent les racines de toutes les plantes, dévorent les rats, les serpens & les crabes, & se multiplient prodigieusement.

## GRANDE BRETAGNE.

*Londres.* Le 5 Juin , la reine accoucha heureusement d'un prince. Cette nouvelle fut annoncée au peuple , & le roi reçut les complimens accoutumés , de même qu'une adresse de félicitation qui lui fut présentée par le Lord Maire, 7 Aldermans & 56 membres du conseil de la cité de Londres.

Il y a de grands mouvemens dans cette capitale , à l'occasion de l'élection de deux nouveaux Sherifs. Le Sr. Wilkes a eu jusqu'à présent le plus grand nombre des suffrages : cette élection se fera dans peu.

On a vu 7 vaisseaux russes venant des mers du Levant & faisant route pour la Baltique , ce qui fortifie les espérances d'une prochaine paix entre la Russie & la Porte.

Le roi de Portugal a défendu l'exportation de l'or & de l'argent pour la France & l'Angleterre.

## S U I S S E.

*Frauenfeld.* Il y eut le 19 de ce mois un incendie considérable dans cette ville. Le feu prit sur les cinq heures & demie du matin chez un Boulanger , dont la maison fut bientôt consumée. Les flammes poussées par un vent violent , s'étendirent rapide-

ment dans toute la rue. Les temples des Catholiques & 64 maisons furent consumés; on eut beaucoup de peine à sauver le temple des Réformés, & l'incendie dura jusques au soir.

A V I S.

Le 107e. tirage de la loterie Electorale Palatine s'est exécuté le 4 Juillet: les Nros. fortis de la roue de fortune sont, les 40, 37, 21, 60 & 81. Le 108e. tirage s'est exécuté de même le 25 du même mois: les Nros. favorisés du sort sont, les 38, 49, 42, 58, 36. Le 109e. tirage se fera le 14 Août.





*T A B L E.*

I. PARTIE. ANNALES littéraires de la Suisse.

- I. *E* Ncyclopédie, ou *D*ictionnaire universel raisonné, des connoissances humaines. TOME IV. Yverdon, 1771. . . . . pag. 259
- II. *L*ettre de Mr. DUTENS à Mr. DE\*\*\* sur les différentes éditions de l'*E*ncyclopédie. . . . . 289
- III. *T*RAITÉ DE PALAPHATE, touchant les histoires incroyables, avec une préface des notes, par Mr. CHARLES GOD. POLIER. Lausanne, chez HEUBACH. MDCCLI. . . . . 296
- IV. *H*istoire universelle, tirée principalement de la grande Histoire universelle d'une Société de Gens de Lettres Anglais, par Mr. TURPIN, édition améliorée, proposée par souscription. A Yverdon, 1771. . . . . 300
- V. *H*istoire ecclésiastique, ancienne & moderne, par Mr. le docteur ARCHIBALD MACLAINE. . . . . 302
- VI. *L*ettre de Mr. STRUVE, Médecin de Lausanne, aux Editeurs. . . . . 304

II. PARTIE. *Nouvelles littéraires de l'Europe.*